

## ANNEXE 1 : Masses d'eau sur le SAGE Loir

### *Masses d'eau superficielles*

Code de la masse d'eau	Localisation
FRGR0491	LE LOIR DEPUIS ILLIERS-COMBRAY JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA CONIE
FRGR0492a	LE LOIR DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA CONIE JUSQU'A VENDOME
FRGR0492b	LE LOIR DEPUIS VENDOME JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR0492c	LE LOIR DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA BRAYE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE
FRGR0493	LA CONIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0494	L'OZANNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0495	L'YERRE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0496	L'AIGRE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0497	LE BOULON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0498a	LA BRAYE DEPUIS GREEZ-SUR-ROC JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA GRENNE
FRGR0498b	LA BRAYE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA GRENNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0499	LE COUETRON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR0500a	LA GRENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A CHOUE
FRGR0500b	LA GRENNE DEPUIS CHOUE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR0501	LA VEUVE DEPUIS LHOMME JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0502	L'ESCOTAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR0503	L'AUNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS PONTVALLAIN JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR

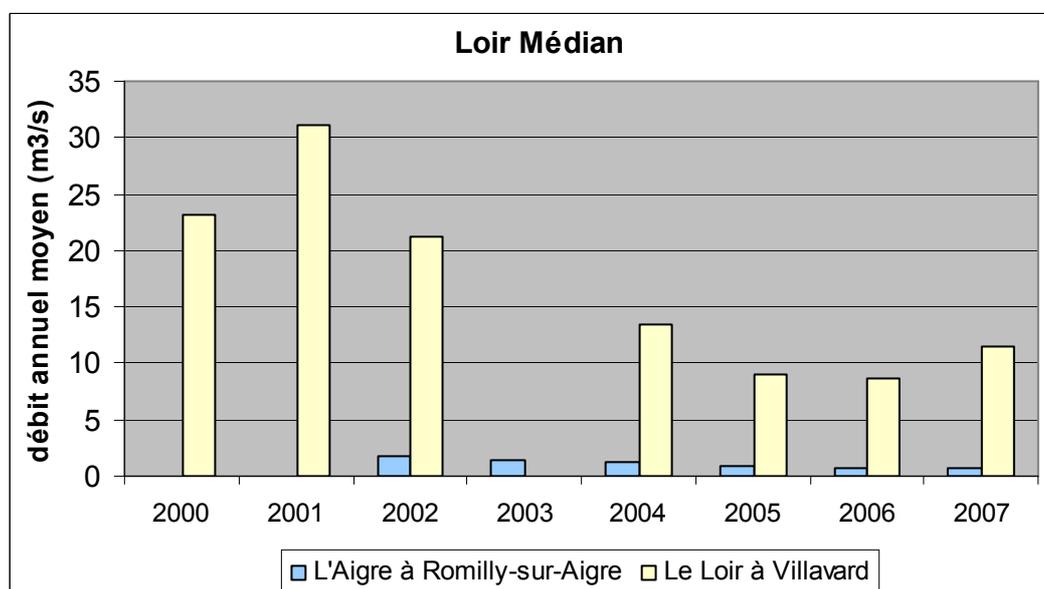
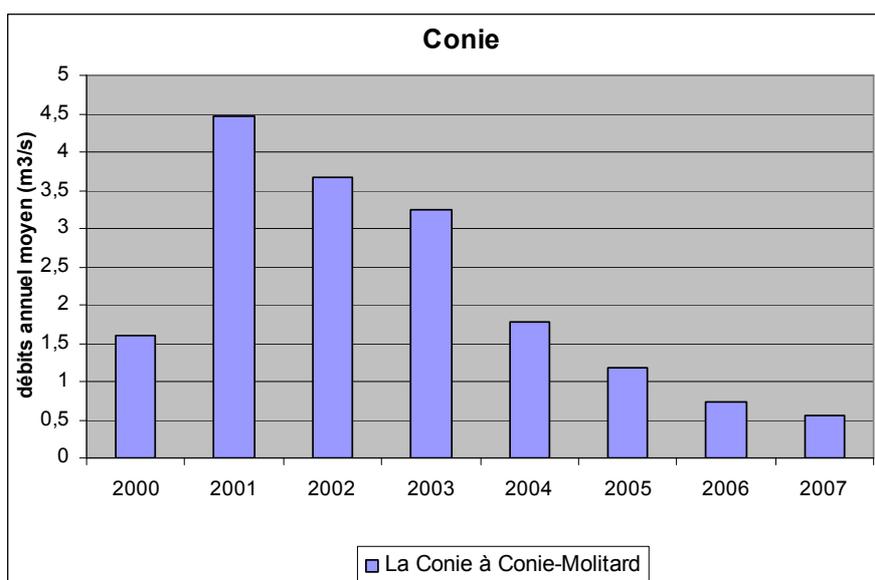
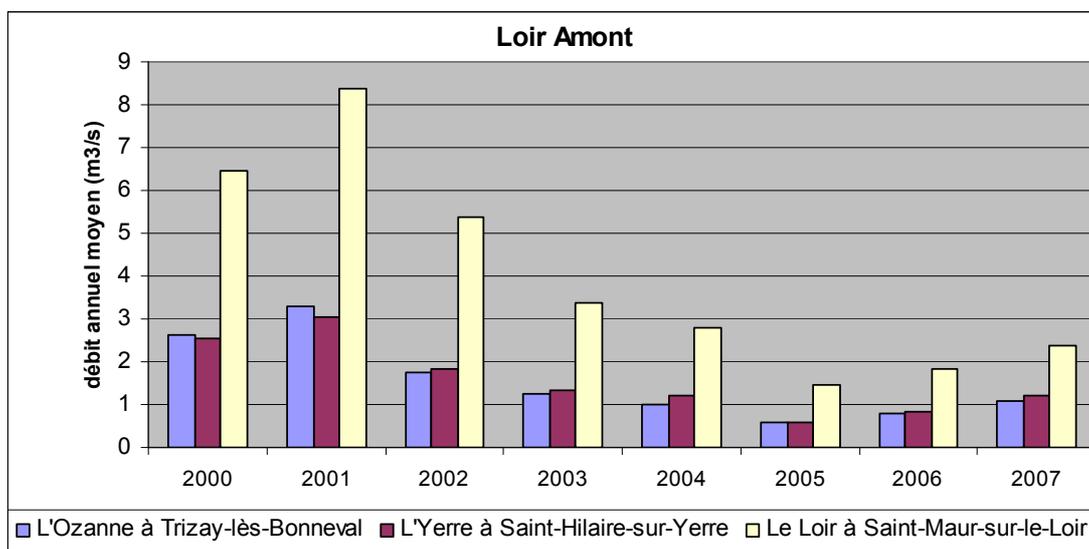
Code de la masse d'eau	Localisation
FRGR1019	LE PONT BAYON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1033	L'ECLUSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1039	LA FARE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1057	LA MAULNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1059	LA GRANDE BOIRE DES LANDES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1065	LA MARCONNÉ ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1067	LES CARTES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1069	LA PERAUDERIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1071	LE VERDUN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1074	LE LONG ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ESCOTAIS
FRGR1077	LE RIS-OUI ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1080	LE PONT RAME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1081	LE MELINAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1086	LE LANGERON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1088	LE GRUAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1090	LE RODIVEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1093	LA DEME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1094	LE CARPENTRAS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1095	LE LEURAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1096	LE BOULAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1099	LE NIELO ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1101	LE MERDREAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1104	LE FARGOT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1105	LA CENDRINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1109	LA BRISSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1110	LE BOIR ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1114	LE DINAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1115	LA FONTAINE DE SASNIERES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR

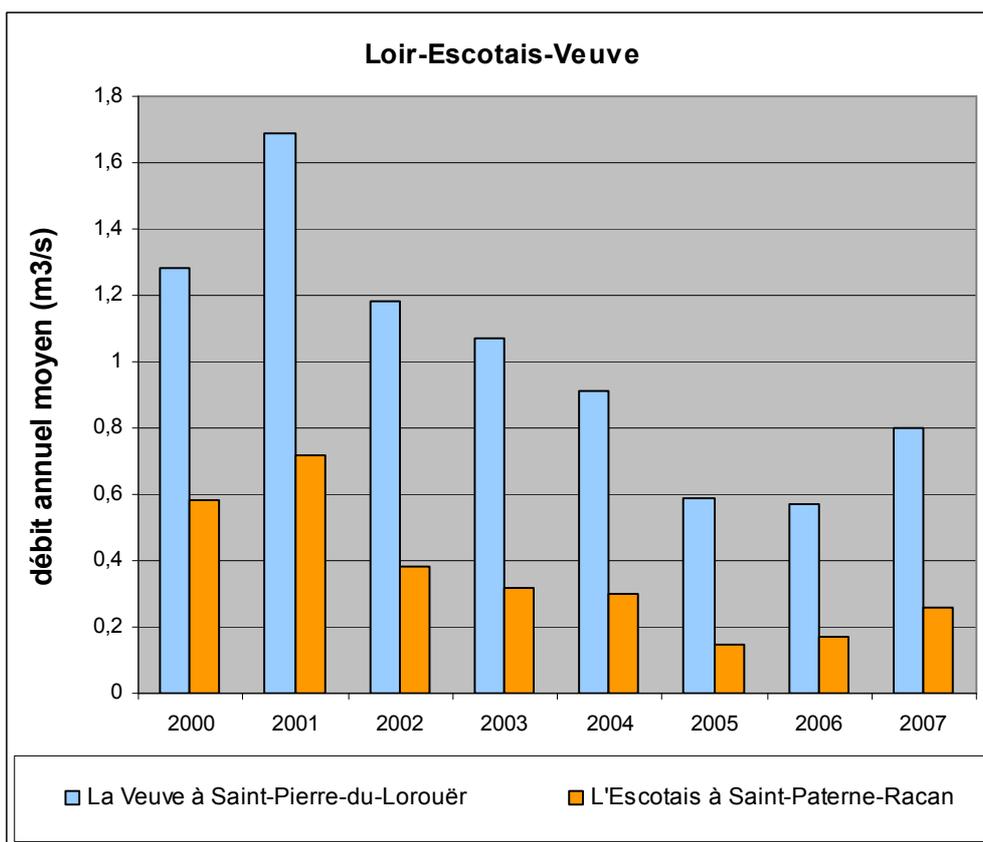
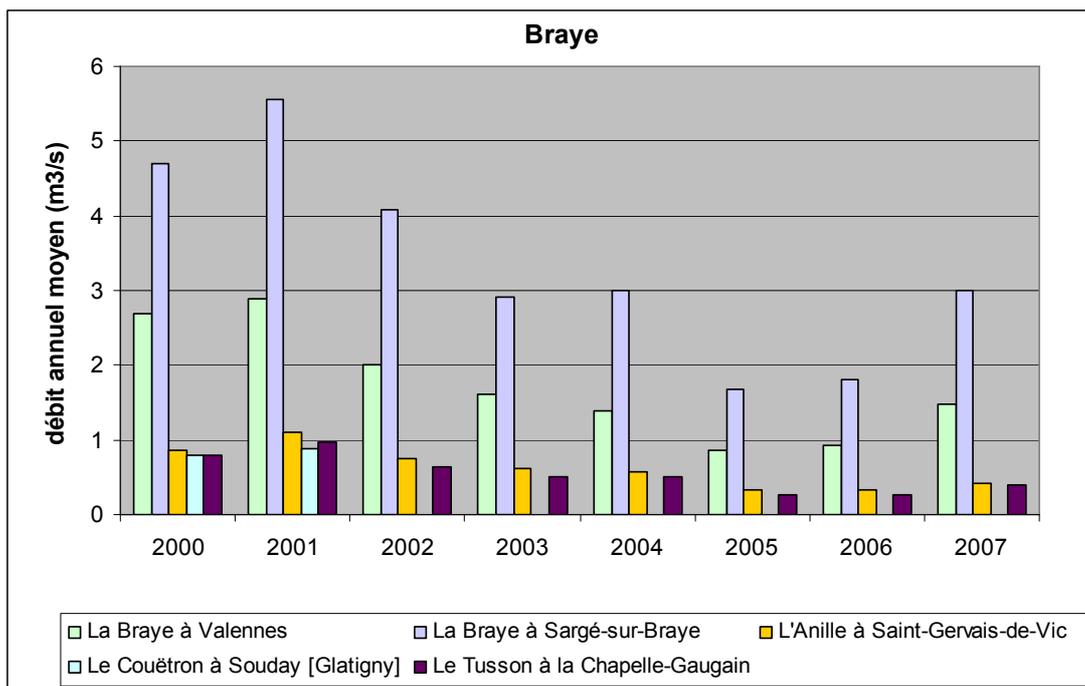
FRGR1117	LE GANDELIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUNE
FRGR1121	L'YRE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1123	L'ARGANCE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1128	LA HOUZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1129	LE GRAND PI ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1138	LE REVEILLON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1145	LE CHAMORT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1148	LE RUISSEAU DE LISLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1164	LE Baignon ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1176	LE RUISSEAU DE MOREE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1178	LE GRATTE LOUP ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1186	LE COLONGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR1193	LE TUSSON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR1195	LA VALLEE DE LA GUETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1200	LE PARC ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA GRENNE
FRGR1201	LE ROCLANE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR1226	LE FRESNAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR1233	L'EGVONNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1241	LE MAINEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR1260	LE BRETECHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR1323	LA FOUSSARDE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1334	LA THIRONNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR
FRGR1567	LE PIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUNE
FRGR1569	L'AUNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A PONTVALLAIN
FRGR1571	L'ETANGSORT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA VEUVE
FRGR1572	LA VEUVE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LHOMME
FRGR1577	L'ANILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE
FRGR1584	LA BRAYE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A GREEZ-SUR-ROC
FRGR1588	LE LOIR ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A ILLIERS-COMBRAY

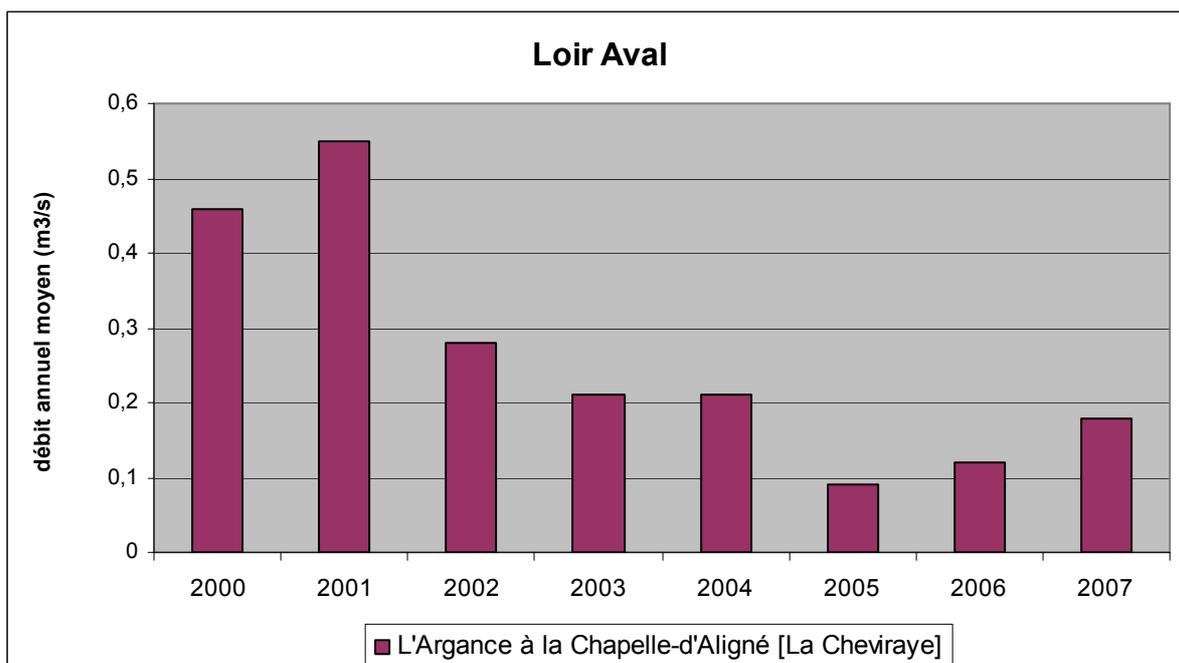
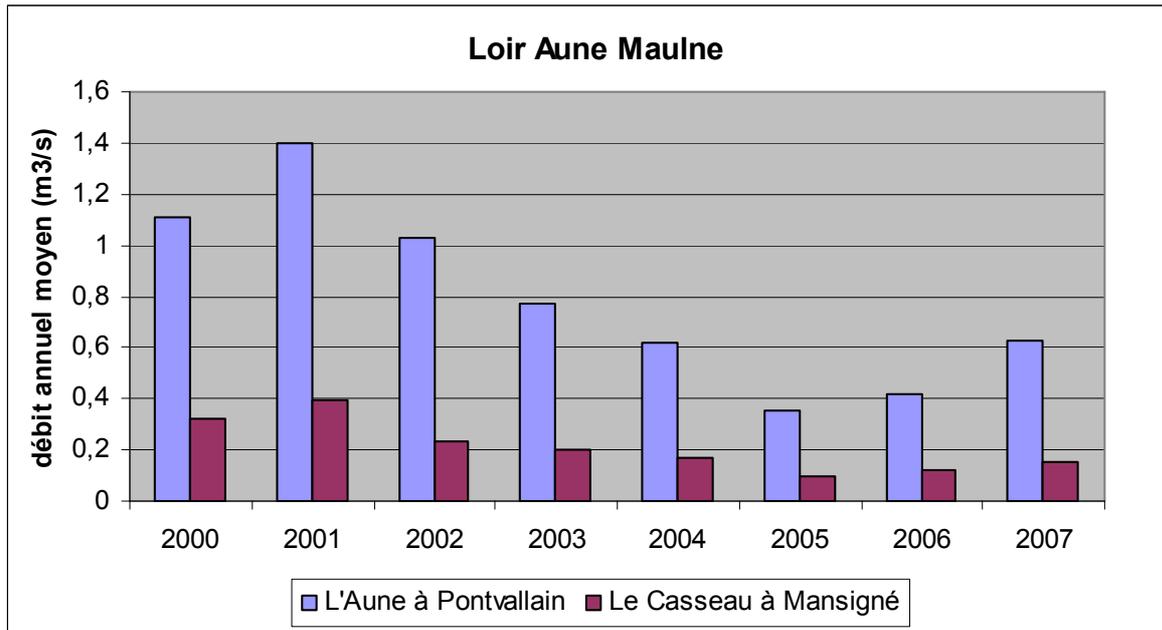
***Masses d'eau souterraines***

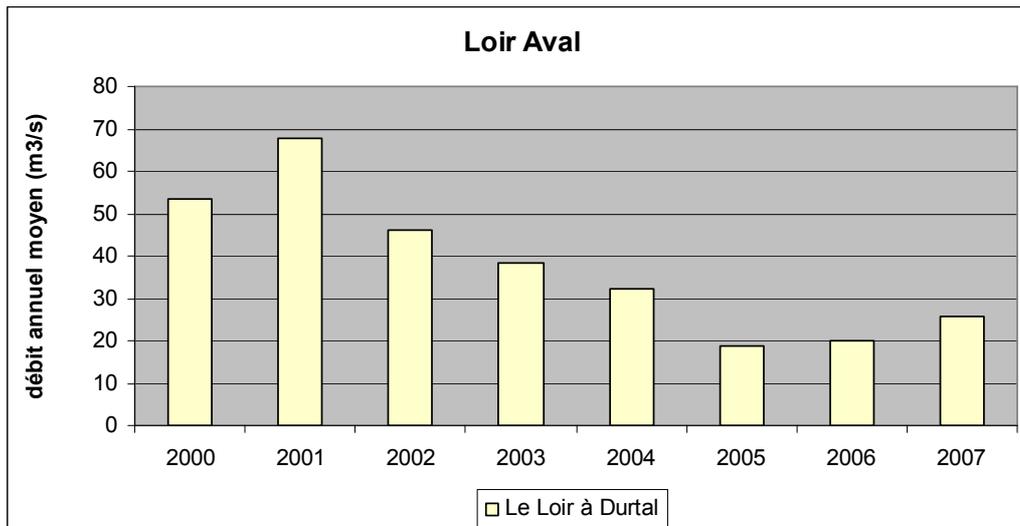
<b>Nom</b>	<b>Code</b>
Sables et grès du Cénomanién unité du Loir	FRG080
Craie du Séno-Turonien Tourraine Nord	FRG088
Craie du Séno-Turonien unité du Loir	FRG090
Calcaires tertiaires libres de Beauce	FRG092
Sables et calcaires lacustres des bassins tertiaires de Tourraine	FRG095
Alluvions Loir	FRG111
Calcaire du jurassique moyen captif de la bordure NE du massif armoricain	FRG120
Marnes du Callovien Sarthois	FRG121

## ANNEXE 2 : Débits moyens annuels

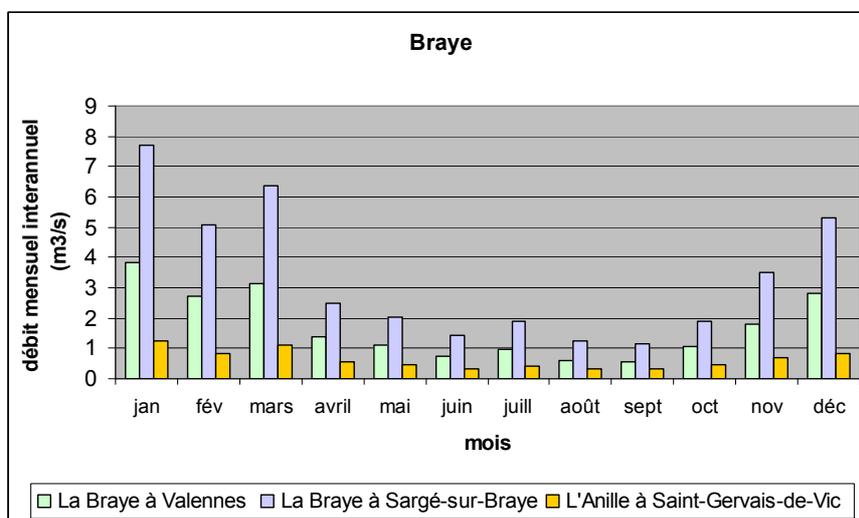
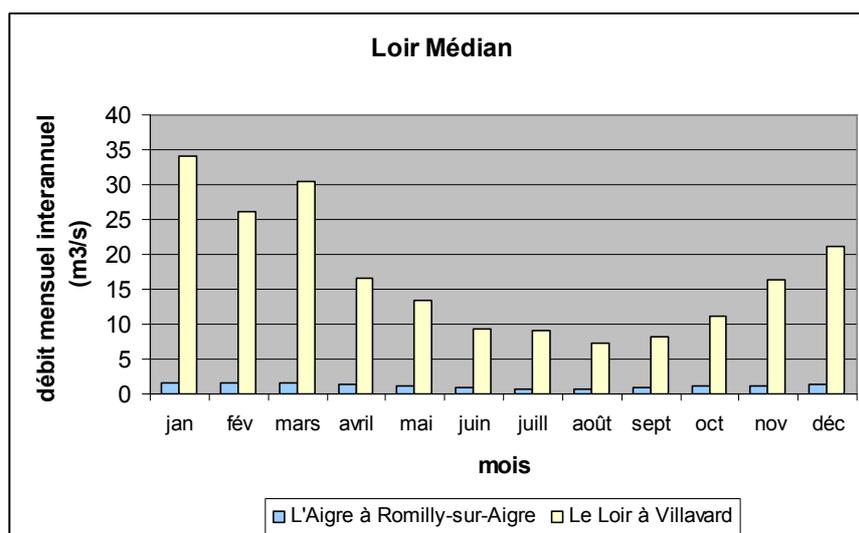
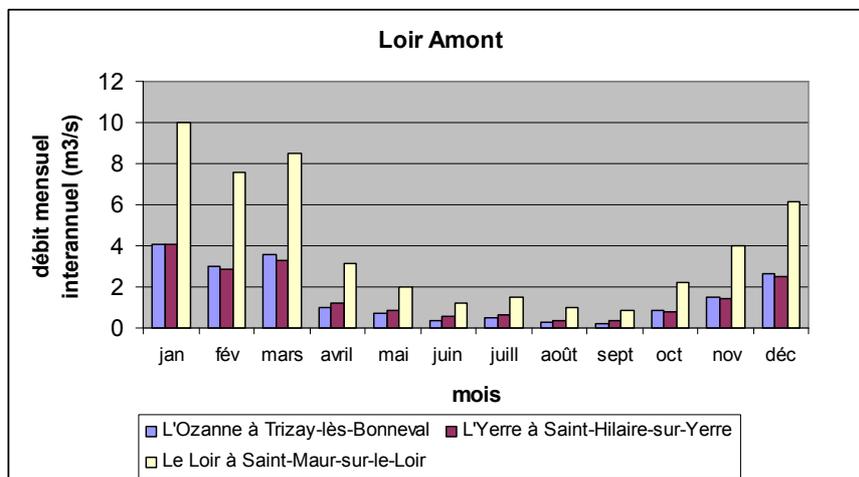


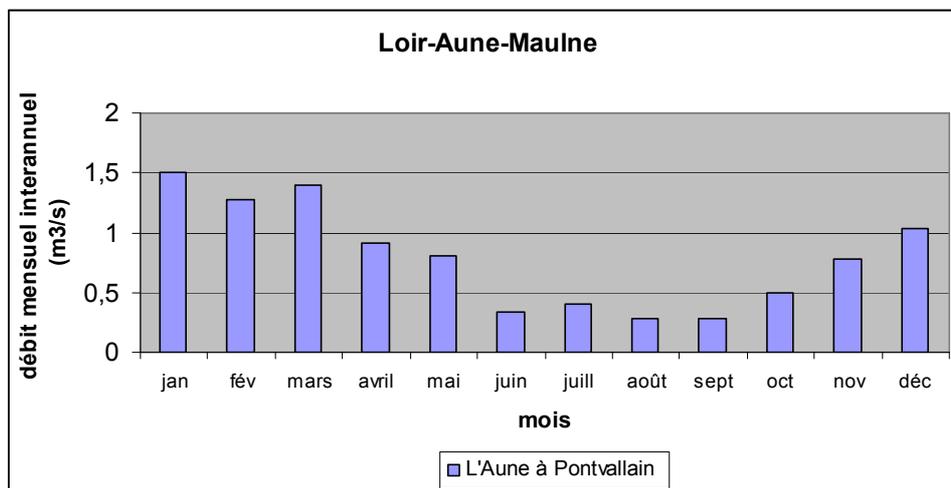
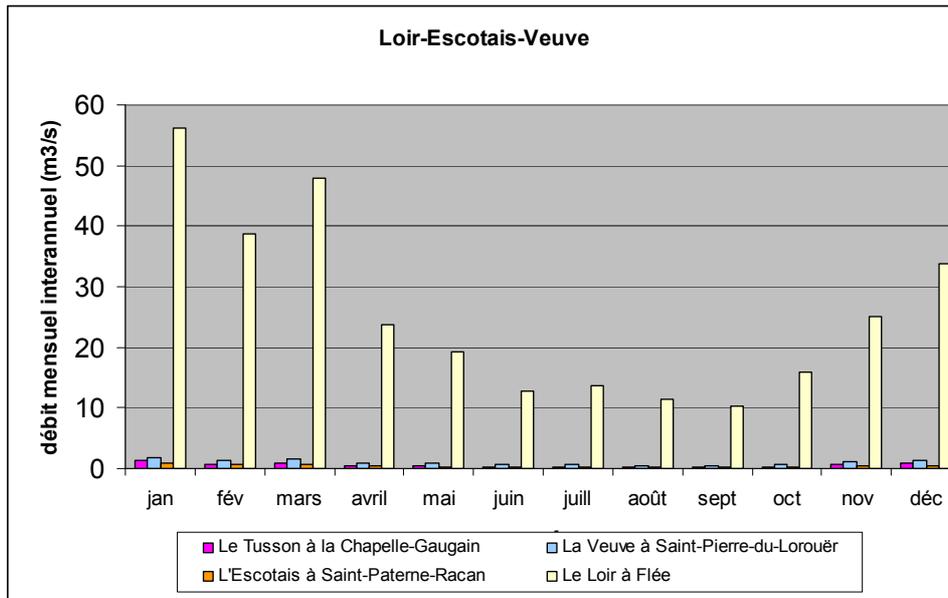






## ANNEXE 3 : Débits mensuels interannuels





## ANNEXE 4 : Maitrise d'ouvrage en assainissement (AELB, 2008)

DEPARTEMENT	COMMUNE	MAITRE D'OUVRAGE
EURE-ET-LOIR	ALLUYES	COMMUNE D'ALLUYES
EURE-ET-LOIR	ARGENVILLIERS	COMMUNE D'ARGENVILLIERS
EURE-ET-LOIR	AUTHON-DU-PERCHE	COMMUNE D'AUTHON DU PERCHE
EURE-ET-LOIR	BAILLEAU-LE-PIN	COMMUNE DE BAILLEAU LE PIN
EURE-ET-LOIR	BEAUMONT-LES-AUTELS	COMMUNE DE BEAUMONT LES AUTELS
EURE-ET-LOIR	BOUVILLE	COMMUNE DE BOUVILLE
EURE-ET-LOIR	BOUVILLE	COMMUNE DE BOUVILLE
EURE-ET-LOIR	CHAPELLE-DU-NOYER	ASSOC SYND CHATEAUDUN ST DENIS LES PONTS LA CHAPELLE DU NOYER
EURE-ET-LOIR	CHAPELLE-GUILLAUME	COMMUNE DE CHAPELLE GUILLAUME
EURE-ET-LOIR	CHAPELLE-ROYALE	COMMUNE DE CHAPELLE ROYALE
EURE-ET-LOIR	CHASSANT	COMMUNE DE CHASSANT
EURE-ET-LOIR	CHATEAUDUN	COMMUNE DE CHATEAUDUN
EURE-ET-LOIR	CHATEAUDUN	COMMUNE DE CHATEAUDUN
EURE-ET-LOIR	CHATILLON-EN-DUNOIS	COMMUNE DE CHATILLON EN DUNOIS
EURE-ET-LOIR	COURTALAIN	COMMUNE DE COURTALAIN
EURE-ET-LOIR	DAMPIERRE-SOUS-BROU	COMMUNE DE DAMPIERRE SOUS BROU
EURE-ET-LOIR	DANGEAU	COMMUNE DE DANGEAU
EURE-ET-LOIR	DONNEMAIN-SAINT-MAMES	COMMUNE DE DONNEMAIN SAINT MAMES
EURE-ET-LOIR	FRAZE	COMMUNE DE FRAZE
EURE-ET-LOIR	ARROU	COMMUNE D'ARROU
EURE-ET-LOIR	LA BAZOCHE-GOUET	COMMUNE DE LA BAZOCHE GOUET
EURE-ET-LOIR	LA BAZOCHE-GOUET	COMMUNE DE LA BAZOCHE GOUET
EURE-ET-LOIR	BONNEVAL	COMMUNE DE BONNEVAL
EURE-ET-LOIR	LANNERAY	COMMUNE DE LANNERAY
EURE-ET-LOIR	LE GAULT-SAINT-DENIS	COMMUNE DU GAULT SAINT DENIS
EURE-ET-LOIR	BROU	SI DE BROU-BULLOU-YEVRES
EURE-ET-LOIR	LUIGNY	COMMUNE DE LUIGNY
EURE-ET-LOIR	MARBOUE	COMMUNE DE MARBOUE
EURE-ET-LOIR	MARBOUE	COMMUNE DE MARBOUE
EURE-ET-LOIR	CHATEAUDUN	COMMUNE DE CHATEAUDUN
EURE-ET-LOIR	MIERMAIGNE	COMMUNE DE MIERMAIGNE
EURE-ET-LOIR	ILLIERS-COMBRAY	COMMUNE D'ILLIERS COMBRAY
EURE-ET-LOIR	MONTIGNY-LE-GANNELON	COMMUNE DE MONTIGNY LE GANNELON
EURE-ET-LOIR	VOVES	COMMUNE DE VOVES
EURE-ET-LOIR	ORGERES-EN-BEAUCE	COMMUNE D'ORGERES EN BEAUCE
EURE-ET-LOIR	ROMILLY-SUR-AIGRE	COMMUNE DE ROMILLY SUR AIGRE
EURE-ET-LOIR	SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE	COMMUNE DE SAINT HILAIRE SUR YERRE
EURE-ET-LOIR	SAINT-PELLERIN	COMMUNE DE SAINT PELLERIN
EURE-ET-LOIR	SAUMERAY	COMMUNE DE SAUMERAY
EURE-ET-LOIR	CLOYES-SUR-LE-LOIR	COMMUNE DE CLOYES SUR LE LOIR
EURE-ET-LOIR	SOIZE	COMMUNE DE SOIZE
EURE-ET-LOIR	THIRON-GARDAIS	COMMUNE DE THIRON GARDAIS
EURE-ET-LOIR	UNVERRE	COMMUNE D'UNVERRE
EURE-ET-LOIR	YEVRES	SI DE BROU-BULLOU-YEVRES
INDRE-ET-LOIRE	BEAUMONT-LA-RONCE	COMMUNE DE BEAUMONT LA RONCE
INDRE-ET-LOIRE	BRAYE-SUR-MAULNE	COMMUNE DE BRAYE SUR MAULNE
INDRE-ET-LOIRE	BUEIL-EN-TOURAIN	COMMUNE DE BUEIL EN TOURAIN
INDRE-ET-LOIRE	CHEMILLE-SUR-DEME	COMMUNE DE CHEMILLE SUR DEME
INDRE-ET-LOIRE	COUESMES	COMMUNE DE COUESMES
INDRE-ET-LOIRE	COUESMES	COMMUNE DE CHATEAU LA VALLIERE
INDRE-ET-LOIRE	COURCELLES-DE-TOURAIN	COMMUNE DE COURCELLES DE TOURAIN
INDRE-ET-LOIRE	EPEIGNE-SUR-DEME	COMMUNE D'EPEIGNE SUR DEME
INDRE-ET-LOIRE	LA FERRIERE	COMMUNE DE LA FERRIERE
INDRE-ET-LOIRE	LES HERMITES	COMMUNE DES HERMITES
INDRE-ET-LOIRE	LUBLE	COMMUNE DE LUBLE
INDRE-ET-LOIRE	MARCILLY-SUR-MAULNE	COMMUNE DE MARCILLY SUR MAULNE
INDRE-ET-LOIRE	MARRAY	COMMUNE DE MARRAY
INDRE-ET-LOIRE	MARRAY	COMMUNE DE MARRAY
INDRE-ET-LOIRE	NEUILLE-PONT-PIERRE	COMMUNE DE NEUILLE PONT PIERRE

**ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE**  
**ETAT DES LIEUX – SAGE LOIR**

INDRE-ET-LOIRE	NEUVY-LE-ROI	COMMUNE DE NEUVY LE ROI
INDRE-ET-LOIRE	SAINT-AUBIN-LE-DEPEINT	COMMUNE DE SAINT AUBIN LE DEPEINT
INDRE-ET-LOIRE	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-LOIR	SIVOM REGION DE L'ESCOTAIS
INDRE-ET-LOIRE	SAINT-LAURENT-DE-LIN	COMMUNE DE SAINT LAURENT DE LIN
INDRE-ET-LOIRE	SONZAY	COMMUNE DE SONZAY
INDRE-ET-LOIRE	SOUVIGNE	COMMUNE DE SOUVIGNE
INDRE-ET-LOIRE	VILLEBOURG	COMMUNE DE VILLEBOURG
INDRE-ET-LOIRE	VILLIERS-AU-BOUIN	COMMUNE DE VILLIERS AU BOUIN
INDRE-ET-LOIRE	VILLIERS-AU-BOUIN	COMMUNE DE VILLIERS AU BOUIN
LOIR-ET-CHER	ARTINS	COMMUNE D'ARTINS
LOIR-ET-CHER	MONDOUBLEAU	SIVOM DE MONDOUBLEAU CORMENON
LOIR-ET-CHER	AUTAINVILLE	COMMUNE D'AUTAINVILLE
LOIR-ET-CHER	AZE	COMMUNE D'AZE
LOIR-ET-CHER	BAILLOU	COMMUNE DE BAILLOU
LOIR-ET-CHER	SAVIGNY-SUR-BRAYE	COMMUNE DE SAVIGNY SUR BRAYE
LOIR-ET-CHER	BONNEVEAU	COMMUNE DE BONNEVEAU
LOIR-ET-CHER	BOURSAY	COMMUNE DE BOURSAY
LOIR-ET-CHER	BOURSAY	COMMUNE DE BOURSAY
LOIR-ET-CHER	BUSLOUP	COMMUNE DE BUSLOUP
LOIR-ET-CHER	CELLE	COMMUNE DE CELLE
LOIR-ET-CHER	COULOMMIERS-LA-TOUR	COMMUNE DE COULOMMIERS LA TOUR
LOIR-ET-CHER	COUTURE-SUR-LOIR	COMMUNE DE COUTURE SUR LOIR
LOIR-ET-CHER	DANZE	COMMUNE DE DANZE
LOIR-ET-CHER	EPUISAY	COMMUNE D'EPUISAY
LOIR-ET-CHER	EPUISAY	COMMUNE D'EPUISAY
LOIR-ET-CHER	FONTAINE-LES-COTEAUX	COMMUNE DE FONTAINE LES COTEAUX
LOIR-ET-CHER	FONTENELLE	COMMUNE DE LA FONTENELLE
LOIR-ET-CHER	FORTAN	COMMUNE DE FORTAN
LOIR-ET-CHER	FRETEVAL	COMMUNE DE FRETEVAL
LOIR-ET-CHER	HOUSSAY	COMMUNE DE HOUSSAY
LOIR-ET-CHER	HUISSEAU-EN-BEAUCE	COMMUNE DE HUISSEAU EN BEAUCE
LOIR-ET-CHER	LA VILLE-AUX-CLERCS	COMMUNE DE LA VILLE AUX CLERCS
LOIR-ET-CHER	LA VILLE-AUX-CLERCS	COMMUNE DE LA VILLE AUX CLERCS
LOIR-ET-CHER	LE GAULT-PERCHE	COMMUNE DU GAULT PERCHE
LOIR-ET-CHER	LUNAY	COMMUNE DE LUNAY
LOIR-ET-CHER	MARCILLY-EN-BEAUCE	COMMUNE DE MARCILLY EN BEAUCE
LOIR-ET-CHER	MAZANGE	COMMUNE DE MAZANGE
LOIR-ET-CHER	MONTROUVEAU	COMMUNE DE MONTROUVEAU
LOIR-ET-CHER	MOREE	COMMUNE DE MOREE
LOIR-ET-CHER	OUQCUES	COMMUNE D'OUQCUES
LOIR-ET-CHER	OUZOUER-LE-MARCHE	COMMUNE D'OUZOUER LE MARCHE
LOIR-ET-CHER	PEZOU	COMMUNE DE PEZOU
LOIR-ET-CHER	PEZOU	COMMUNE DE PEZOU
LOIR-ET-CHER	PRUNAY-CASSEREAU	SIAEP DE PRUNAY CASSEREAU
LOIR-ET-CHER	SAINT-AVIT	COMMUNE DE SAINT AVIT
LOIR-ET-CHER	SAINTE-ANNE	COMMUNE DE SAINTE ANNE
LOIR-ET-CHER	SAINT-FIRMIN-DES-PRES	COMMUNE DE SAINT FIRMIN DES PRES
LOIR-ET-CHER	SAINT-FIRMIN-DES-PRES	COMMUNE DE SAINT FIRMIN DES PRES
LOIR-ET-CHER	SAINT-FIRMIN-DES-PRES	COMMUNE DE SAINT FIRMIN DES PRES
LOIR-ET-CHER	SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE	COMMUNE DE SAINT HILAIRE LA GRAVELLE
LOIR-ET-CHER	SAINT-JEAN-FROIDMENTEL	COMMUNE DE SAINT JEAN FROIDMENTEL
LOIR-ET-CHER	SAINT-MARC-DU-COR	COMMUNE DE SAINT MARC DU COR
LOIR-ET-CHER	SAINT-MARTIN-DES-BOIS	COMMUNE DE ST MARTIN DES BOIS
LOIR-ET-CHER	SARGE-SUR-BRAYE	COMMUNE DE SARGE SUR BRAYE
LOIR-ET-CHER	DROUE	COMMUNE DE DROUE
LOIR-ET-CHER	SELOMMES	COMMUNE DE SELOMMES
LOIR-ET-CHER	SOUDAY	COMMUNE DE SOUDAY
LOIR-ET-CHER	SOUGE	COMMUNE DE SOUGE
LOIR-ET-CHER	TEMPLE	COMMUNE DU TEMPLE
LOIR-ET-CHER	TERNAY	COMMUNE DE TERNAY
LOIR-ET-CHER	THORE-LA-ROCHETTE	COMMUNE DE THORE LA ROCHETTE
LOIR-ET-CHER	TROO	COMMUNE DE TROO
LOIR-ET-CHER	MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	COMMUNE DE MONTOIRE SUR LE LOIR
LOIR-ET-CHER	NAVEIL	SI DE TRAITEMENT EAUX USEES DE NAVEIL - VILLIERS SUR LOIR
LOIR-ET-CHER	VILLEDIEU-LE-CHATEAU	COMMUNE DE VILLEDIEU LE CHATEAU
LOIR-ET-CHER	VILLERABLE	COMMUNE DE VILLERABLE
LOIR-ET-CHER	SAINT-OUEN	COMMUNE DE SAINT OUEN
LOIR-ET-CHER	VILLIERSFAUX	COMMUNE DE VILLERSFAUX
LOIR-ET-CHER	VENDOME	COMMUNE DE VENDOME

**ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE**  
ETAT DES LIEUX – SAGE LOIR

MAINE-ET-LOIRE	BARACE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LOIR ET SARTHE
MAINE-ET-LOIRE	BEAUVAU	COMMUNE DE BEAUVAU
MAINE-ET-LOIRE	BROC	COMMUNE DE BROC
MAINE-ET-LOIRE	CHALONNES-SOUS-LE-LUDE	COMMUNE DE CHALONNES SOUS LE LUDE
MAINE-ET-LOIRE	CHEVIRE-LE-ROUGE	COMMUNE DE CHEVIRE LE ROUGE
MAINE-ET-LOIRE	CHIGNE	COMMUNE DE CHIGNE
MAINE-ET-LOIRE	CLEFS	COMMUNE DE CLEFS
MAINE-ET-LOIRE	CORZE	COMMUNE DE CORZE
MAINE-ET-LOIRE	DENEZE-SOUS-LE-LUDE	COMMUNE DE DENEZE SOUS LE LUDE
MAINE-ET-LOIRE	FOUGERE	COMMUNE DE FOUGERE
MAINE-ET-LOIRE	GENNETEIL	COMMUNE DE GENNETEIL
MAINE-ET-LOIRE	LES RAIRIES	COMMUNE DES RAIRIES
MAINE-ET-LOIRE	LEZIGNE	SIVM HUILLE ET LEZIGNE
MAINE-ET-LOIRE	MARCE	COMMUNE DE MARCE
MAINE-ET-LOIRE	MEIGNE-LE-VICOMTE	COMMUNE DE MEIGNE LE VICOMTE
MAINE-ET-LOIRE	MONTREUIL-SUR-LOIR	COMMUNE DE MONTREUIL SUR LOIR
MAINE-ET-LOIRE	DURTAL	COMMUNE DE DURTAL
MAINE-ET-LOIRE	NOYANT	COMMUNE DE NOYANT
MAINE-ET-LOIRE	SEICHES-SUR-LE-LOIR	COMMUNE DE SEICHES SUR LE LOIR
MAINE-ET-LOIRE	VILLEVEQUE	ANGERS LOIRE METROPOLE SERVICE EAU
MAINE-ET-LOIRE	SOUCELLES	ANGERS LOIRE METROPOLE SERVICE EAU
MAINE-ET-LOIRE	VILLEVEQUE	ANGERS LOIRE METROPOLE SERVICE EAU
SARTHE	BESSE-SUR-BRAYE	COMMUNE DE BESSE SUR BRAYE
SARTHE	BAZOUGES-SUR-LE-LOIR	COMMUNE DE BAZOUGES SUR LE LOIR
SARTHE	BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF	COMMUNE DE BEAUMONT PIED DE BOEUF
SARTHE	BEAUMONT-SUR-DEME	COMMUNE DE BEAUMONT SUR DEME
SARTHE	BERFAY	COMMUNE DE BERFAY
SARTHE	SAINT-CALAIS	COMMUNE DE SAINT CALAIS
SARTHE	VIBRAYE	COMMUNE DE VIBRAYE
SARTHE	CHAHAINES	COMMUNE DE CHAHAINES
SARTHE	CHAPELLE-GAUGAIN	COMMUNE DE LA CHAPELLE GAUGAIN
SARTHE	CHAPELLE-HUON	COMMUNE DE LA CHAPELLE HUON
SARTHE	AUBIGNE-RACAN	COMMUNE D'AUBIGNE RACAN
SARTHE	ECOMMOY	COMMUNE D'ECOMMOY
SARTHE	CHENU	COMMUNE DE CHENU
SARTHE	CLERMONT-CREANS	COMMUNE DE CLERMONT CREANS
SARTHE	MAYET	COMMUNE DE MAYET
SARTHE	COGNERS	COMMUNE DE COGNERS
SARTHE	CONFLANS-SUR-ANILLE	COMMUNE DE CONFLANS SUR ANILLE
SARTHE	COULONGE	COMMUNE DE COULONGE
SARTHE	COURDEMANCHE	COMMUNE DE COURDEMANCHE
SARTHE	CRE	COMMUNE DE CRE
SARTHE	CROSMIERES	COMMUNE DE CROSMIERES
SARTHE	DISSAY-SOUS-COURCILLON	COMMUNE DE DISSAY SOUS COURCILLON
SARTHE	DISSE-SOUS-LE-LUDE	COMMUNE DE DISSE SOUS LE LUDE
SARTHE	CHATEAU-DU-LOIR	COMMUNE DE CHATEAU DU LOIR
SARTHE	LE GRAND-LUCE	COMMUNE DU GRAND LUCE
SARTHE	RUILLE-SUR-LOIR	SINESTEP
SARTHE	ECORPAIN	COMMUNE D'ECORPAIN
SARTHE	EVAILLE	COMMUNE D'EVAILLE
SARTHE	FLEE	COMMUNE DE FLEE
SARTHE	FLEE	COMMUNE DE FLEE
SARTHE	GREEZ-SUR-ROC	COMMUNE DE GREEZ SUR ROC
SARTHE	JUPILLES	COMMUNE DE JUPILLES
SARTHE	LA CHAPELLE-AUX-CHOUX	COMMUNE DE LA CHAPELLE AUX CHOUX
SARTHE	LA CHAPELLE-D'ALIGNÉ	COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ALIGNÉ
SARTHE	LAVARDIN	COMMUNE DE LAVARDIN
SARTHE	LAVENAY	COMMUNE DE LAVENAY
SARTHE	LAVENAY	COMMUNE DE LAVENAY
SARTHE	LAVERNAT	COMMUNE DE LAVERNAT

**ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE**  
**ETAT DES LIEUX – SAGE LOIR**

SARTHE	LE BAILLEUL	COMMUNE DU BAILLEUL
SARTHE	LHOMME	COMMUNE DE LHOMME
SARTHE	LUCEAU	COMMUNE DE LUCEAU
SARTHE	LUCHE-PRINGE	COMMUNE DE LUCHE PRINGE
SARTHE	MANSIGNE	COMMUNE DE MANSIGNE
SARTHE	MARCON	COMMUNE DE MARCON
SARTHE	MAREIL-SUR-LOIR	COMMUNE DE MAREIL SUR LOIR
SARTHE	MARIGNE-LAILLE	COMMUNE DE MARIGNE LAILLE
SARTHE	MARIGNE-LAILLE	COMMUNE DE MARIGNE LAILLE
SARTHE	MAROLLES-LES-SAINT-CALAIS	COMMUNE DE MAROLLES LES SAINT CALAIS
SARTHE	MELLERAY	COMMUNE DE MELLERAY
SARTHE	MONTABON	COMMUNE DE MONTABON
SARTHE	MONTAILLE	COMMUNE DE MONTAILLE
SARTHE	MONTMIRAIL	SIAEP REGION MELLERAY MONTMIRAIL
SARTHE	NOGENT-SUR-LOIR	COMMUNE DE NOGENT SUR LOIR
SARTHE	NOTRE-DAME-DU-PE	COMMUNE DE NOTRE DAME DU PE
SARTHE	PONCE-SUR-LE-LOIR	COMMUNE DE PONCE SUR LE LOIR
SARTHE	PONTVALLAIN	COMMUNE DE PONTVALLAIN
SARTHE	PRUILLE-L'EGUILLE	COMMUNE DE PRUILLE L'EGUILLE
SARTHE	REQUEIL	COMMUNE DE REQUEIL
SARTHE	LA FLECHE	COMMUNE DE LA FLECHE
SARTHE	SAINT-BIEZ-EN-BELIN	COMMUNE DE SAINT BIEZ EN BELIN
SARTHE	SAINTE-CEROTTE	COMMUNE DE SAINTE CEROTTE
SARTHE	SAINT-GEORGES-DE-LA-COUEE	COMMUNE DE SAINT GEORGES DE LA COUEE
SARTHE	SAINT-GERMAIN-D'ARCE	COMMUNE DE SAINT GERMAIN D'ARCE
SARTHE	SAINT-GERVAIS-DE-VIC	COMMUNE DE ST GERVAIS DE VIC
SARTHE	SAINT-JEAN-DE-LA-MOTTE	COMMUNE DE ST JEAN DE LA MOTTE
SARTHE	SAINT-PIERRE-DE-CHEVILLE	COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHEVILLE
SARTHE	SAINT-PIERRE-DU-LOROUE	COMMUNE DE SAINT PIERRE DU LOROUE
SARTHE	SAINT-ULPHACE	COMMUNE DE SAINT ULPHACE
SARTHE	SAINT-VINCENT-DU-LOROUE	COMMUNE DE SAINT VINCENT DU LOROUE
SARTHE	SARCE	COMMUNE DE SARCE
SARTHE	SAVIGNE-SOUS-LE-LUDE	COMMUNE DE SAVIGNE SOUS LE LUDE
SARTHE	THELIGNY	COMMUNE DE THELIGNY
SARTHE	THOIRE-SUR-DINAN	COMMUNE DE THOIRE SUR DINAN
SARTHE	THOREE-LES-PINS	COMMUNE DE THOREE LES PINS
SARTHE	THOREE-LES-PINS	COMMUNE DE THOREE LES PINS
SARTHE	TRESSON	COMMUNE DE TRESSON
SARTHE	VAAS	COMMUNE DE VAAS
SARTHE	VANCE	COMMUNE DE VANCE
SARTHE	VERNEIL-LE-CHETIF	COMMUNE DE VERNEIL LE CHETIF
SARTHE	VILLAINES-SOUS-MALICORNE	COMMUNE DE VILLAINES SOUS MALICORNE
SARTHE	YVRE-LE-POLIN	COMMUNE D'YVRE LE POLIN

## ANNEXE 5 : Répartition et Evolution de la Surface Agricole SAGE (RGA 1979-1988-2000)

	1979		1988		2000		Evolution	Evolution
	SAU (ha)	% SAU totale	SAU (ha)	% SAU totale	SAU (ha)	% SAU totale	1979-1988	1988-2000
Braye	67388	13	65481	13	63268	13	-2,8%	-3,4%
Conie	40741	8	41546	8	41313	8	2,0%	-0,6%
Loir - Aune - Maulne	59493	11	56271	11	52689	11	-5,4%	-6,4%
Loir - Escotais - Veuve	72778	14	70538	14	66372	13	-3,1%	-5,9%
Loir amont	129964	25	127730	25	126244	26	-1,7%	-1,2%
Loir aval	44018	8	39892	8	34856	7	-9,4%	-12,6%
Loir médian	111649	21	110894	22	107724	22	-0,7%	-2,9%
<b>SAGE</b>	<b>526031</b>	<b>100</b>	<b>512351</b>	<b>100</b>	<b>492466</b>	<b>100</b>	<b>-2,6%</b>	<b>-3,9%</b>

## ANNEXE 6 : Répartition géographique et évolution des terres labourables et surfaces toujours en herbe (RGA, 2000)

	Terres labourables				Evolution 1979 2000	Surfaces Toujours en Herbe				Evolution 1979-2000
	1979	% SAU	2000	% SAU		1979	% SAU	2000	% SAU	
Loir amont	113150	87%	119049	94%	5%	16447	13%	6389	5%	-61%
Conie	40556	99,5%	41152	99,6%	1%	119	0,3%	22	0,1%	-81%
Braye	43347	64%	53692	85%	24%	23752	35%	9426	15%	-60%
Loir médian	99412	89%	101515	94%	2%	11122	10%	4869	5%	-56%
Loir - Escotais - Veuve	47366	65%	53043	80%	12%	23042	32%	11335	17%	-51%
Loir - Aune - Maulne	34529	58%	39236	74%	14%	23503	40%	11984	23%	-49%
Loir aval	22333	51%	21939	63%	-2%	19784	45%	11260	32%	-43%
<b>Total SAGE</b>	<b>400693</b>	<b>76%</b>	<b>429626</b>	<b>87%</b>	<b>7%</b>	<b>117769</b>	<b>22%</b>	<b>55286</b>	<b>11%</b>	<b>-53%</b>

## ANNEXE 7 : Evolution des principales surfaces agricoles sur le territoire du SAGE de 1979 à 2000 (RGA, 2000)

	1979		1988		2000		Evolution 1979-1988	Evolution 1988-2000	Evolution 1979-2000
	Superficie (ha)	% SAU	Superficie (ha)	% SAU	Superficie (ha)	% SAU			
<b>Céréales</b>	314964	59,9%	290397	56,7%	260299	52,9%	-7,8%	-10,4%	-17,4%
<b>Surfaces Fourragères Principales</b>	185329	35,2%	136390	26,6%	101117	20,5%	-26,4%	-25,9%	-45,4%
<b>Oléoprotéagineux</b>	71547	13,6%	71547	14,0%	82119	16,7%	14,8%	-	-
<b>Légumes et autres</b>	2493	0,5%	1802	0,4%	3667	0,7%	-27,7%	103,6%	47,1%
<b>Vignes</b>	379	0,1%	627	0,1%	405	0,1%	65,5%	-35,4%	7,0%
<b>Cultures permanentes</b>	2962	0,6%	2841	0,6%	2345	0,5%	-4,1%	-17,5%	-20,8%
<b>Maïs total</b>	107004	20,3%	90432	17,7%	52308	10,6%	-15,5%	-42,2%	-51,1%
<b>Jachères</b>	727	0,1%	526	0,1%	21251	4,3%	-27,7%	3939,5%	2821,8%
<b>Prairies temporaires</b>	8945	1,7%	8528	1,7%	14401	2,9%	-4,7%	68,9%	61,0%

## ANNEXE 8 : Evolution des effectifs de chaque cheptel sur le territoire du SAGE de 1979 à 2000 (RGA, 2000)

	Effectifs 1979	Effectifs 1988	Effectifs 2000	Evolution 1979-1988	Evolution 1988-2000	Evolution 1979-2000
Bovins	272966,558	215332,418	178155	-21%	-17%	-35%
dont vaches totales	96875	80174	71544	-17%	-11%	-26%
dont vaches laitières	81087	55202	35295	-32%	-36%	-56%
dont vaches nourricières	15752	24674	34875	57%	41%	121%
Volailles	2375052	3472906	4877950	46%	40%	105%
Poulets de chair et coqs	1366236,58	1719692,98	2081122,3	26%	21%	52%
Caprins	7825	5405	2145	-31%	-60%	-73%
Ovins	39915	29857	13431	-25%	-55%	-66%
Porcins	57333	88777	102383	55%	15%	79%
Equins	3206,71642	4040,82742	4115,93299	26%	2%	28%

## ANNEXE 9: Répartition et évolution des surfaces irriguées entre 1979 et 2000 (RGA, 2000)

	1979		1988		2000		Evolution 1979-1988	Evolution 1988-2000	Evolution 1979-2000
	superficie irriguée (ha)	% SAU	superficie irriguée (ha)	% SAU	superficie irriguée (ha)	% SAU			
Braye	368	0,5%	960	1,5%	3462	5,5%	161,1%	260,7%	841,9%
Conie	22248	54,6%	31766	76,5%	36043	87,2%	42,8%	13,5%	62,0%
Loir - Aune - Maulne	3756	6,3%	5695	10,1%	10095	19,2%	51,6%	77,3%	168,8%
Loir - Escotais - Veuve	2329	3,2%	3560	5,0%	7477	11,3%	52,8%	110,1%	221,0%
Loir amont	8928	6,9%	15836	12,4%	26099	20,7%	77,4%	64,8%	192,3%
Loir aval	3552	8,1%	3740	9,4%	6745	19,4%	5,3%	80,4%	89,9%
Loir médian	13029	11,7%	17247	15,6%	29074	27,0%	32,4%	68,6%	123,2%
<b>SAGE</b>	<b>54210</b>	<b>10,3%</b>	<b>78804</b>	<b>15,4%</b>	<b>118997</b>	<b>24,2%</b>	<b>45,4%</b>	<b>51,0%</b>	<b>119,5%</b>

## ANNEXE 10 : Répartition et évolution des surfaces drainées entre 1979 et 2000 (RGA, 2000)

	1979		1988		2000		Evolution 1979-1988	Evolution 1988-2000	Evolution 1979-2000
	superficie drainée (ha)	% SAU	superficie drainée (ha)	% SAU	superficie drainée (ha)	% SAU			
Braye	3581	5,3%	22995	35,1%	30346	48,0%	542,1%	32,0%	747,3%
Conie	120	0,3%	477	1,1%	353	0,8%	297,9%	-26,0%	194,6%
Loir - Aune - Maulne	275	0,5%	2578	4,6%	4314	8,2%	838,6%	67,3%	1470,3%
Loir - Escotais - Veuve	1279	1,8%	11395	16,2%	15884	23,9%	791,2%	39,4%	1142,3%
Loir amont	16004	12,3%	62945	49,3%	71956	57,0%	293,3%	14,3%	349,6%
Loir aval	469	1,1%	1771	4,4%	2398	6,9%	277,4%	35,3%	410,8%
Loir médian	12372	11,1%	40498	36,5%	45824	42,5%	227,3%	13,2%	270,4%
<b>SAGE</b>	<b>34100</b>	<b>6,5%</b>	<b>142660</b>	<b>27,8%</b>	<b>171073</b>	<b>34,7%</b>	<b>318,4%</b>	<b>19,9%</b>	<b>401,7%</b>

## ANNEXE 11 : Liste des AAPPMA sur le SAGE Loir

A.A.P.P.M.A	Cours d'eau/ Plan d'eau	Département
Les Gaules du Loir	Loir	Maine-et-Loire
L'Ablette Angevine		
Les Pêcheurs du loir		
AAPPMA d'Alluyes et de Trizay-lès-Bonneval	Loir	Eure-et-Loir
	L'Ozanne	
	Plan d'eau de la Basse-Cour	
Les Carpes Dorées	L'Yerre	
	Plans d'eau « Gilbert Lecomte »	
	Plan d'eau du vieux moulin à la Chapelle Royale	
AAPPMA de Bonneval	Loir	
	L'Ozanne	
	Plan d'eau « les Baignons »	
AAPPMA de la région de Brou	L'Ozanne	
	Etang de la Gare	
	Etang Michel Hamet	
Les Brochetons du Loir	Loir	
	Conie	
	Plans d'eau (Châteaudun, St-Denis-les-Ponts et Douy)	
Les pêcheurs des rives du Loir	L'Aigre	
	L'Yerre	
	Loir	
	Plans d'eau (Cloyes) : Plan d'eau des Tirelles, Etangs de la Galloire..)	
La Tanche	L'Yerre	
	Plans d'eau (Arrou, Courtalain)	
Les Brochetons d'Illiers	Loir	
	La Thironne	
	La Foussarde	
	Plans d'eau (Illiers-Combray)	
AAPPMA de Nottonville	Conie	
	Etang Henri Tessier	
Les Pêcheurs de la Fare	Fare et Ardillère	Indre-et-Loire
La truite de la Maulne	Maulne	
Les Pêcheurs de l'Escotais	L'Escotais	
La Haute Vandoeuve	Le Long	
Les Pêcheurs à la ligne de Villebourg	Le Long	
Fédération de Pêche	Plan d'eau Château de la Vallière (Fare)	
	Plan d'eau Les Hermites (Démée)	
	Plan d'eau La Ferrière (Dème)	
Gardon Tourangeau	Plan d'eau la Raimière (Escotais)	
Bessé-sur-Braye	Anille	Sarthe
	Tusson	
	Braye	
Greez-sur-Roc Théligny st Ulphace	Braye	
Montmirail	Braye	
Saint-Calais	Braye	

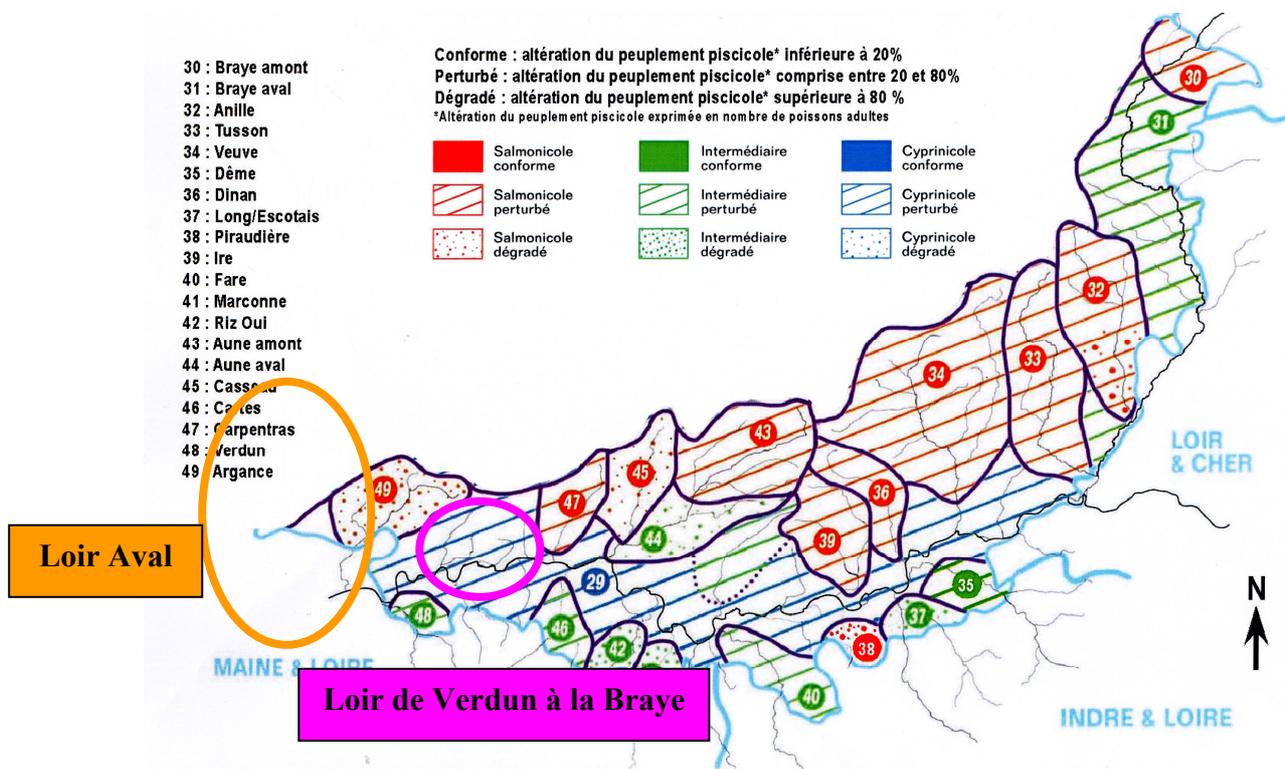
	Anille	
	Tusson	
Vibraye	Braye	
Chathaignes-Marçon	Loir	
	Veuve	
Château du Loir-La perche castélorienne	Loir	
	Ire	
	La Piraudière	
Château du Loir-Les pêcheurs à la ligne	Loir	
	Ire	
	La Piraudière	
	Plan d'eau de la Rémangerie à Nogent sur Loir	
Cré Bazouges	Loir	
	Le Verdun	
	Plan d'eau du Creux	
Dissé sous le Lude	La Marconne	
Ecommoy	L'Aune	
	plans d'eau communaux de Marigné-Lailié	
Jupilles	Le Dinan	
La Chartre-Ruillé-Lhomme	Loir	
	La Veuve	
	Plan d'eau La Rougeraie	
La Flèche	Loir	
	L'Argance	
	Deux plans d'eau	
Le Grand Lucé	La Veuve	
	L'Etangsort	
	Plan d'eau La Prée	
Le Lude	Loir	
	La Fare	
	Etang de Malidor	
Le Mans-La Gaule Cheminote	Loir	
	Etang de la Gare à Vaas	
	Plans d'eau de Louplande	
Luché Pringé	Loir	
	Le Carpentras	
Mansigné	Le Casseau	
	L'Aune	
	Plan d'eau de Mansigné et Plan d'eau de Marolles	
Poncé-sur-le-Loir	Loir	
Thorée-les-Pins	Loir	
Vaas	Loir	
Sargé-sur-Braye		
Montoire-sur-le-Loir		
Vendôme		
Danzé		
Mondoubleau		
Thoré-la-Rochette		
Savigny-sur-Braye		
Sasnières		
Souday		
Morée		

Loir-et-Cher

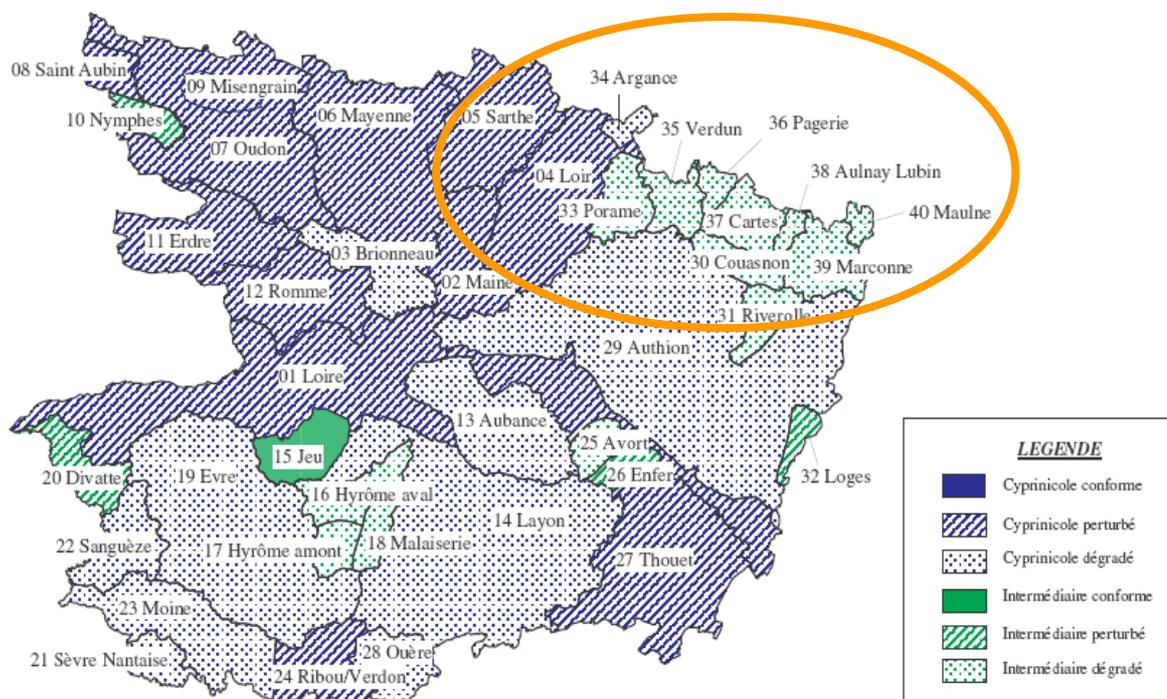
## ANNEXE 12 : Suivi nitrates sur les eaux superficielles du SAGE Loir (indice de qualité SEQ-Eau)

Code station	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
4105602				34	21	26	35	33	12	28
4105606					23	32	40	42	23	35
4105610				37						
4105620				47	22	33	48	35	11	27
4105640				40	21	21	42	31	13	24
4105650				37	22	23	38	34	13	27
4105675				32						
4105680					23	13	42	22	8	11
4105690				34						
4105693					22	10	44	21	8	12
4105700	22	21	22	30	23	28	22	22	14	14
4105800					22	21	22	21	20	20
4106000	23	20	22	25	22	23	22	23	21	11
4106065					14	9	29	23	9	11
4106100				31						
4106380								21	13	22
4106500	20	24	24	25	20	22	23	23	21	20
4106690			23	33	31	31	27	24	29	31
4106800	22	27	23	43	23	41	35	30	36	36
4107390			24	27	21	23	24	23	22	21
4107500	20	14	11	10	12	14	11	20	25	26
4108000	22	23	24	26	22	22	24	23	16	16
4108050			14	25	13	27	23	21	29	16
4108170		30	25	33	24	32	31	32	34	34
4108200	24	23	26	26	23	26	16	23	22	
4108285								44	42	37
4108340	12	25	16	42	21	47	31	20	45	32
4108360	0	6	23	25	23	35	31	22	30	14
4108370	21	28	23	43	23	44	32	20	43	35
4108400	31	36	13	42	34	41	42	34	44	44
4108410	24	34	32	40	25	41	37	32	43	43
4108420	31	30	41	43	32	36	31	42	28	26
4108425								60	21	16
4108440	27	31	38	42	37	38	38	37	33	30
4108450	27	26	27	33	23	29	22	23	28	24
4108466			49	47	44	48	47	51	45	48
4108490	44	40	40	38	40	38	40	40	38	40
4108500	24	23	31	31	30	35	26	28	24	27
4108530	49	40	49	44	53	48	41	49	51	41
4108700	31	27	33	32	27	32	25	31	24	34
4108736				48	47	51	51	53	51	53
4110000	23	25	31	35	34	34	29	32	27	27

## ANNEXE 13 : Contextes piscicoles sur Loir Amont définis par le PDPG de la Sarthe (FDPPMA 72, 1997)



## ANNEXE 14 : Contextes piscicoles sur Loir Aval définis par le PDPG du Maine-et-Loire (FDPPMA 49, 2001)



## ANNEXE 15 : Descriptions des perturbations recensées par les PDPG sur Loir Aval (FDPPMA 72/49, 1997/2001)

### • Le Loir

Le Loir présente de nombreuses frayères potentielles. Cependant, la reproduction du brochet y est rendue difficile de par la **brèveté des crues d'amplitude plus forte** (décrues rapides) due aux **anciens travaux hydrauliques** (drainage, recalibrage) engendrant un assèchement précoce des frayères. De plus la mise en culture de nombreuses prairies inondables est à l'origine de leur disparition.

Le contexte est ici tronçonné par **13 barrages** et de **nombreux clapets** sur le Rodiveau provoquant une entrave à la libre circulation et un réchauffement des eaux. Le Loir est également impacté par des **pollutions agricoles, industrielles et domestiques**.

### • Le Bassin du Verdun

Les **curages** réalisés par le passé sur le ont considérablement réduit la capacité d'accueil des individus adultes. De plus, le substrat favorable à la reproduction y est quasiment inexistant.

Les **plans d'eau** ont également une influence non négligeable sur le peuplement piscicole et l'équilibre biologique de par l'introduction de perches soleil.

De plus, les **rejets d'origine « domestique »** provenant de Fougeré (Maine-et-Loire) a un impact sur ce cours d'eau dont la capacité auto épuratrice est limitée, en particulier en période estivale.

La présence du **barrage** de Moulins et de quatre **seuils** sous les ponts des routes départementales D82, D138 et D211 représentent une entrave à la libre circulation des individus et rendent inaccessible les frayères potentielles.

### • Le Bassin de l'Argance

L'Argance, classé en première catégorie piscicole, a subi l'impact de nombreux **travaux hydrauliques**, entraînant la destruction de l'habitat piscicole suite au recalibrage, rectification ou encore reprofilage. Le substrat favorable à la reproduction y est quasiment inexistant.

Les **plans d'eau** sont également très présents sur le lit même des cours d'eau (Source de l'Argance).

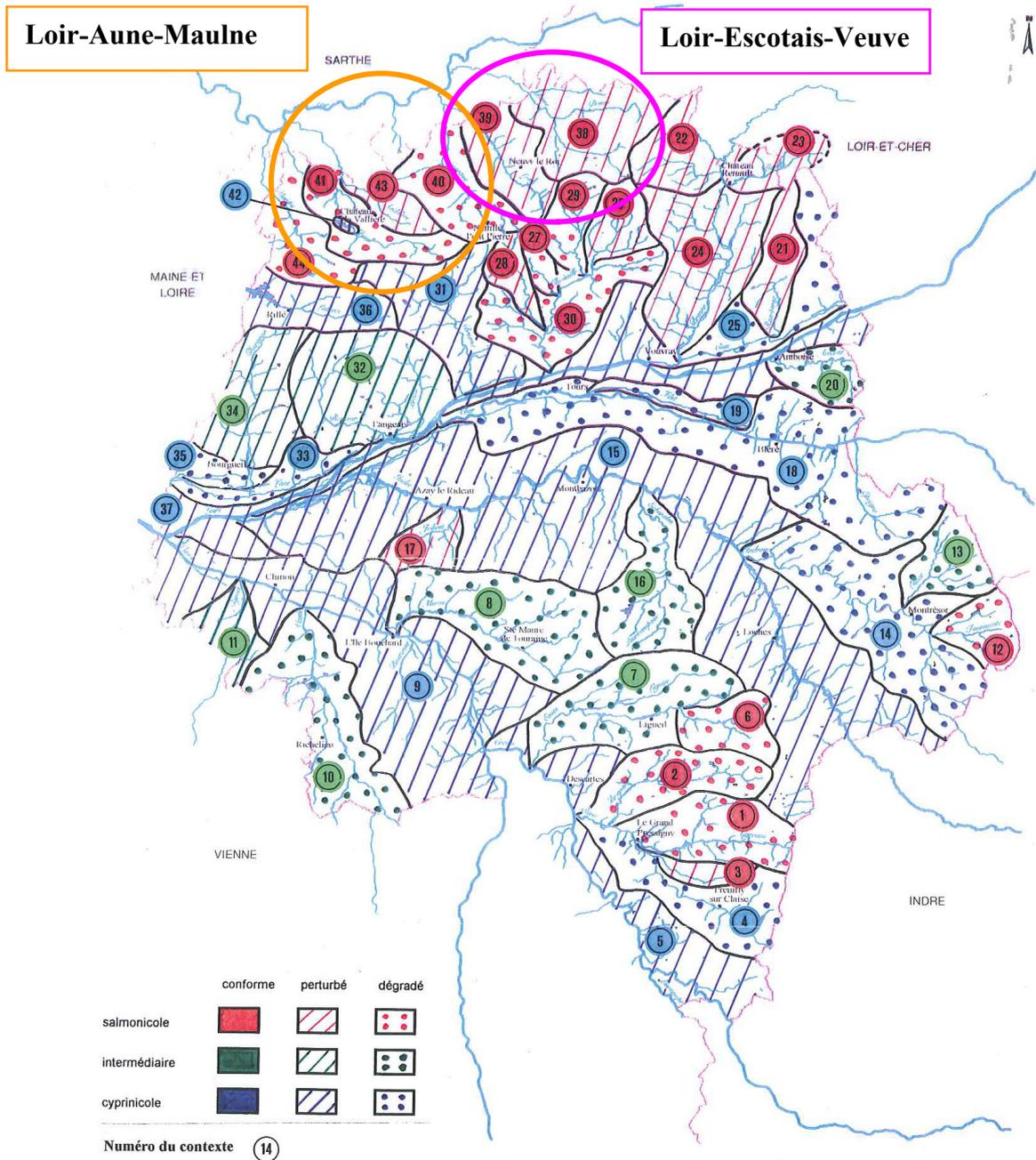
Le bassin subit également la **pression des prélèvements agricoles** dans une zone de cultures (maïs et arboriculture principalement), omniprésentes. Ceci entraîne notamment une difficulté de dilution des effluents de stations d'épuration et autres éléments nutritifs en période d'étiage entraînant des phénomènes de **développement algal prononcés**.

### • Le Bassin du Pont-Rame

Le Pont-Rame présentait un fort potentiel salmonicole. Les multiples **aménagements agricoles** (recalibrage, rectification, clapets) et la présence de **nombreux ouvrages** (13 barrages) ont eu un impact non négligeable sur la population de truites fario notamment.

Parmi les perturbations on note également le **manque d'entretien** de la **végétation riveraine** et le **piétinement des berges** par les bovins, engendrant par exemple le colmatage du fond.

## ANNEXE 16 : Contextes piscicoles sur Loir-Escotais-veuve et Loir-Aune-Maulne définis par le PDPG de l'Indre-et-Loire (FDPPMA 37, 2000)



## ANNEXE 17 : Descriptions des perturbations recensées par les PDPG sur Loir-Aune-Maulne (FDPPMA 72/37, 1997/2000)

### • Le Bassin de la Fare

Sur le département de la Sarthe soit en partie aval du cours d'eau, la **diversité des faciès** rencontrés et l'influence des **plans d'eau** (plan d'eau du Château de la Vallière surtout en Indre-et-Loire) induisent la présence d'un peuplement piscicole très diversifié mais où la truite fario est peu présente.

On note la présence d'espèces d'eaux calmes mais aussi des poissons susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques. L'Ardillère est le seul affluent de la Fare où l'on note la reproduction de la truite (FDPPMA 37, 2008).

Quelques affluents pourraient constituer des zones de reproduction pour la truite fario et une population d'écrevisses à pattes blanches a été observée. Cependant, des **travaux hydrauliques** ont altéré ponctuellement leur fonctionnalité.

Plusieurs **ouvrages** font également **obstacles** à la libre circulation.

### • Le Bassin de l'Aune

Les **travaux hydrauliques** ont altéré de manière importante certains affluents et le cours principal de l'Aune. A l'inverse, une partie du linéaire en secteur aval du contexte (en amont de la confluence avec le Bruant) présente un moindre degré d'altération.

La surface en substrat favorable à la reproduction est très limitée et ne permet pas de saturer la capacité d'accueil du contexte Aune amont.

La présence de **plans d'eau** sur la totalité du réseau hydrographique perturbe ce contexte par l'introduction d'espèces indésirables et par une perte en eau non négligeable à laquelle s'ajoute la réduction des débits par les pompages estivaux.

Plusieurs **obstacles à la libre circulation** existent sur ce contexte :

- La Libaudière, plan d'eau de Marigné entre autres sur l'Aune
- Moulin de Braye, la Salvart, Moulin de Garganne et Moulin de Fautras (Bruant) qui cloisonnent la population de truite fario.

Le Moulin Rochereau (Aune) qui constituait un obstacle à la libre circulation du poisson a été contourné dans le cadre des travaux pour **l'autoroute A28**. Cependant, les travaux réalisés pour la création de la dérivation ont été réalisés dans un souci strictement hydraulique et ont engendré des perturbations importantes par érosion régressive.

La **mise en bief** du cours d'eau, par lequel transite la (quasi) totalité du débit est fréquente au niveau de ces ouvrages et la remise en eau des talwegs représenterait un gain important en terme d'habitat.

Le **piétinement des berges** par le bétail et **les divers apports agricoles et domestiques** entraînent une déstabilisation des berges et le colmatage du substrat par les algues.

### • Le Bassin de la Maulne

Sur ce bassin, les facteurs limitants sont :

- l'impact d'anciens **travaux hydrauliques** (curage, rectification) ayant supprimé le substrat favorable et accentué l'érosion,
- le **manque d'entretien** engendrant un encombrement et une modification de l'écoulement,
- les **apports polluants d'origine agricole** (enrichissement du milieu en nitrates) engendrant le développement d'algues et le colmatage des frayères à Truite Fario,
- la **présence de moulins** représentant des **obstacles** à la circulation piscicole

• **Les autres affluents**

Sur les autres affluents, les facteurs limitants sont :

- l'impact d'anciens **travaux hydrauliques** (curage, rectification...),
- la présence de **plans d'eau** (Marconne, le Riz Oui, le Casseau, les Cartes, le Carpentras)
- le **manque d'entretien** engendrant un encombrement et une modification de l'écoulement,
- le **piétinement des berges** dû à l'abreuvement « sauvage » (les Cartes),
- les **apports polluants d'origine agricole** (enrichissement du milieu en nitrates), **domestique** (rejets de station d'épuration) (le Casseau),
- la **présence d'anciens moulins ou ouvrages** ou encore le passage de voies de circulation représentant des **obstacles** à la circulation piscicole (Marconne, les Cartes, le Carpentras),
- une **pression de pêche importante** (le Carpentras, les Cartes)

## ANNEXE 18 : Descriptions des perturbations recensées par les PDPG sur Loir-Escotais-Veuve (FDPPMA 72/37, 1997/2000)

---

### • Le Bassin de la Veuve

La transformation subie par les cours d'eau ou une partie de ceux-ci suite aux **curages** et **recalibrages** effectués par le passé représente la perturbation majeure sur ce bassin. La capacité d'accueil y a ainsi été considérablement réduite.

Certains affluents présentent encore un substrat favorable à la reproduction. Cependant, le **colmatage des frayères** suite à l'évolution des **pratiques agricoles** s'orientant vers une mise en culture des prairies y rend la reproduction aléatoire et variable d'une année sur l'autre en fonction des conditions hydrologiques des cours d'eau.

Des **effluents** polluants issus d'**activités agricoles** et de **rejets domestiques** sont également à l'origine du colmatage du substrat par le développement d'algues.

Plusieurs chaussées de moulin constituent également des **obstacles** à la **libre circulation piscicole**.

La **pression de pêche** est **importante** sur les cours d'eau principaux de ce contexte (représentant d'ailleurs des zones de grossissement).

Les **plans d'eau** de loisirs ont été créés massivement sur ce bassin, notamment le long de la Veuve et de l'Etangsort entraînant notamment le réchauffement des eaux en période estivale, l'introduction d'espèces indésirables et augmentant le risque de colmatage du milieu récepteur suite aux vidanges.

### • Le Bassin de la Dème

Les **travaux hydrauliques** et la **mise en bief** ont dégradé l'habitat sur le tronçon compris entre Marçon et « la Marcellière » (aval de Beaumont sur Dème). L'habitat est plus préservé sur l'amont du contexte. La pression de pêche y est relativement faible.

Plusieurs **ouvrages** (chaussées de moulin principalement) constituent cependant des **obstacles à la libre circulation**.

En tête de bassin où on note la faiblesse des débits en période estivale, de nombreux plans d'eau sont à l'origine de perturbations du milieu. Sur la partie la plus en aval (département de l'Indre-et-Loire), les perturbations sont davantage liées à un manque d'entretien et à la présence d'obstacles à la libre circulation (moulins et ouvrages hydrauliques).

### • Le Bassin du Dinan

Le cours d'eau a conservé un lit sinueux et une diversité intéressante de faciès. Diverses activités y limitent malgré tout le développement de la truite fario :

- La **transformation en culture des prairies** en bordure de cours d'eau provoquant un colmatage du substrat,
- Le **piétinement des berges** par le bétail entraînant une déstabilisation des berges sur le cours principal ponctuellement ainsi que sur les affluents (Tétardière)
- Les **plans d'eau** sont encore très présents
- Les **rejets domestiques et d'origine agricole** provoquant ponctuellement l'apparition d'algues nitrophiles sur le substrat témoigne d'une pollution diffuse non négligeable. Certains ouvrages sont infranchissables. Par ailleurs, le lit naturel n'est parfois plus alimenté, la totalité du débit transitant par le bief.
- La **pression de pêche** est **importante**.

### • Les Bassins de l'Escotais et du Long

La zone supérieure des cours d'eau de ce contexte dans le département de la Sarthe correspond finalement à une zone de grossissement.

Cependant, divers facteurs viennent largement perturber le fonctionnement de cette zone :

- Des **curages** relativement sévères ayant modifié la nature des fonds et l'habitat piscicole
- De nombreux **plans d'eau** en amont
- Quatre **seuils transversaux** modifiant les écoulements et l'habitat piscicole (implantation de macrophytes...)

Sur les parties aval de l'Escotais et du Long, dans le département d'Indre-et-Loire, les perturbations majeures demeurent :

- les **anciens curages** et l'activité agricole engendrant la prolifération d'algues et le colmatage des frayères à Truite Fario,
- le **manque d'entretien** de la végétation rivulaire.

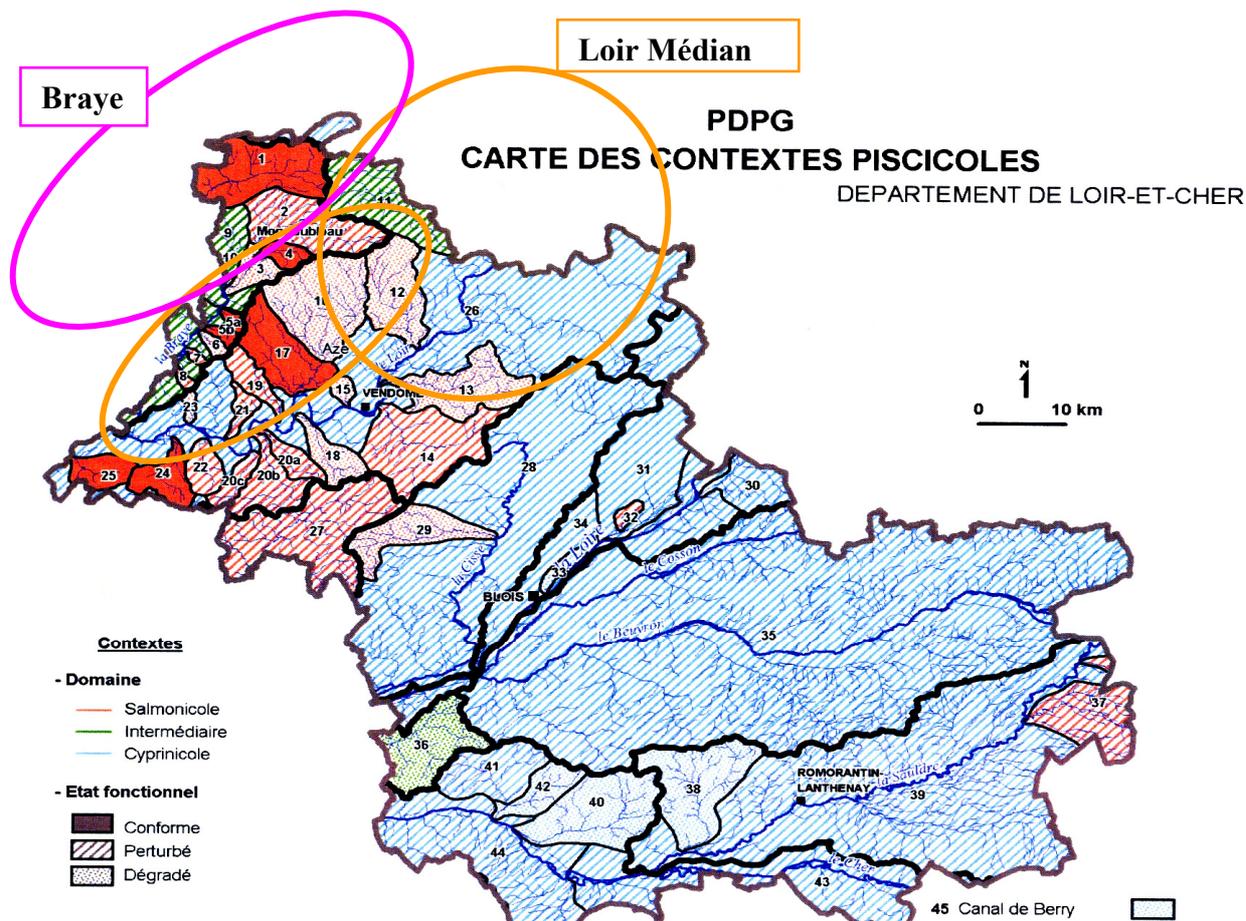
Sur ces deux cours d'eau, la **présence d'ouvrages** est particulièrement impactant sur le milieu notamment en raison de la faiblesse des débits pour l'Escotais (FDPPMA 37, 2008).

### • Le Bassin de l'Ire

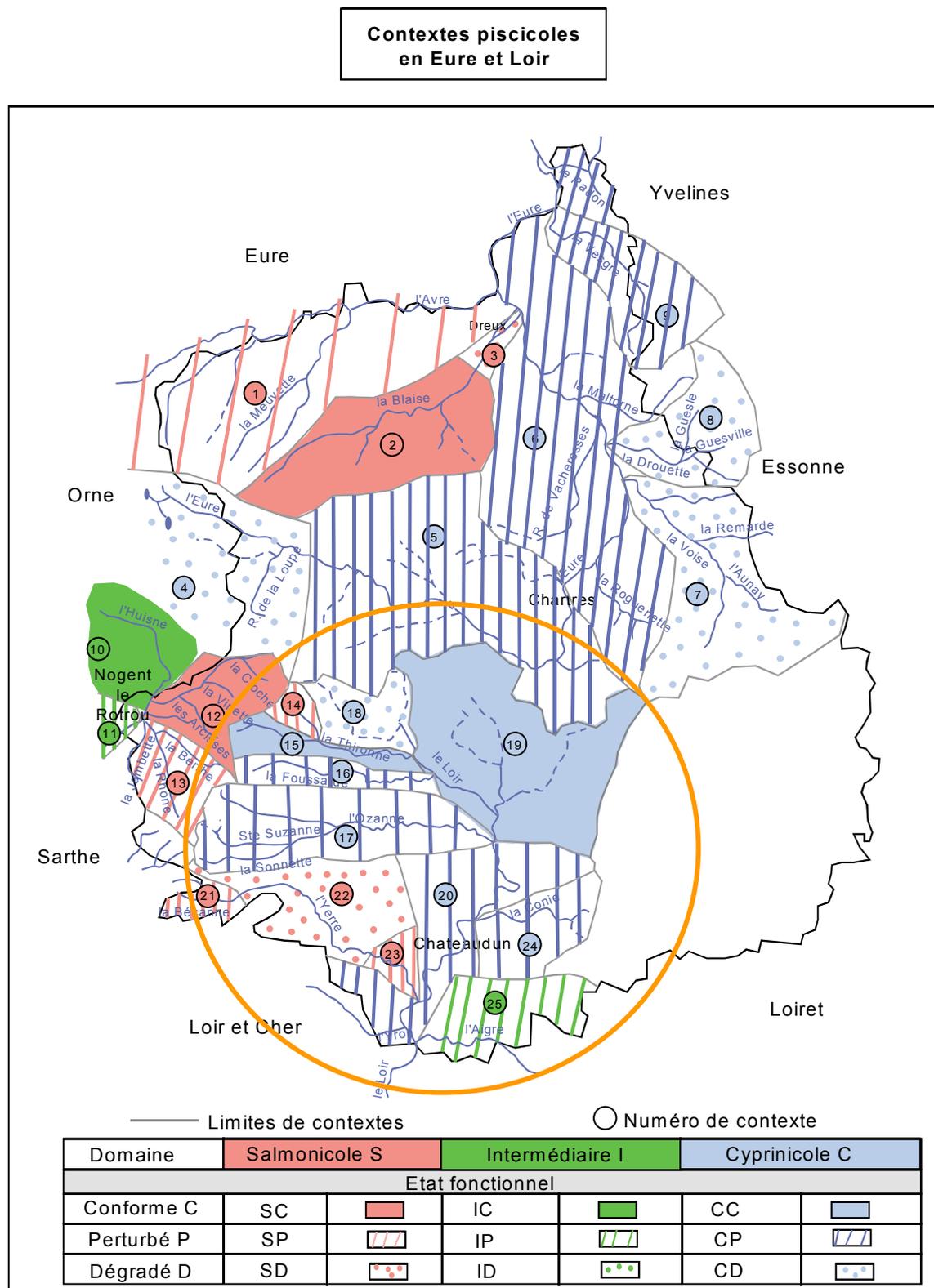
La présence d'écrevisses à pattes blanches sur plusieurs secteurs du contexte témoigne de parties encore préservées. Cependant, divers facteurs viennent largement perturber le fonctionnement de cette zone:

- Des **travaux hydrauliques** ponctuels
- Le **piétinement des berges** par les bovins par endroits entraînant le colmatage en amont
- Les **nombreux plans d'eau** parfois implantés sur le lit même des cours d'eau,
- La **présence d'obstacles à la libre circulation** : un clapet semi-automatique (limite du contexte) à Montabon et un vannage à Château du Loir, plusieurs obstacles sur l'Ire et le Profondevaux,
- Des **rejets domestiques** directs provenant de Château-du-Loir,
- Une **pression de pêche** importante sur l'aval.

## ANNEXE 19 : Contextes piscicoles sur Loir Médian définis par le PDPG de Loir-et-Cher (FDPPMA 41, 2005)



## ANNEXE 20 : Contextes piscicoles sur Loir Amont définis par le PDPG d'Eure-et-Loir (FDPPMA 28)



## ANNEXE 21 : Descriptions des perturbations recensées par les PDPG sur Loir Médian (FDPPMA 41/28, 1997)

---

### • Le Loir

Les écoulements du Loir sont conditionnés par la présence d'ouvrages. Les **barrages**, **vannages** et **seuils** sont à l'origine d'une dégradation voire destruction des zones de reproductions et représentent des obstacles à la migration.

Parmi les facteurs limitants sur ce tronçon, on peut noter les **pollutions d'origine agricole** et **domestique** provoquant une eutrophisation parfois marquée et une dégradation de la qualité des eaux, les **nombreux pompages** accentuant les étiages mais aussi l'artificialisation des berges.

L'**extraction de granulat** dans le **lit majeur** du Loir sur ce sous-bassin entraîne une réduction de sa zone d'expansion des crues.

### • Le Bassin de l'Eggonne

Les nombreuses interventions de **recalibrage** et de **curage** dans les années 1970 ont dégradé le milieu ayant un fort impact sur la population de truites qui y exerçait autrefois son cycle biologique dans sa totalité.

Les **apports diffus** issus des terres **agricoles** et des **rejets domestiques** entraînent ponctuellement le colmatage du fond, la dégradation des zones de reproduction et des phénomènes d'eutrophisation accentués par l'absence ou la faible présence de ripisylve. L'impact des barrages successifs entraîne un ralentissement des eaux donc un réchauffement qui, lié à des apports importants en nutriments accentués par l'absence de ripisylve, favorise le phénomène d'eutrophisation.

### • Le Bassin de l'Aigre

L'Aigre a subi une importante **sécheresse** dans les années 1989-1995 entraînant l'assèchement de plusieurs fossés secondaires servant de frayères et l'assèchement du lit mineur au niveau de la Ferté-Villeneuve et Charray. Les **pompages** ont accentué ce phénomène. De plus, le développement de zones de **peupleraies** sur cette zone humide a nettement réduit les zones de frayères et la capacité d'accueil.

La partie amont de l'Aigre en Loir-et-Cher est une ancienne zone où se développait la truite. Le comblement du lit sur ce secteur (sur communes de Tripleville et Verdes) est dû notamment au surélargissement dû à des travaux anciens de recalibrage et de drainage de zones humides : la restauration de ce secteur n'est plus envisageable. Plusieurs **vannages** tronçonnent le cours de l'Aigre et représentent une entrave à la libre circulation.

### • Le Bassin du Boulon

En **amont**, le Boulon traverse une zone de grandes cultures céréalières : les **cultures** sont ainsi présentes en **bordure directe de cours d'eau** et la **ripisylve** est très **souvent absente**. De plus, les **apports diffus** par ruissellement et drainage des terres y sont à l'origine du colmatage du substrat et de la dégradation des zones de reproduction sans oublier d'un phénomène d'eutrophisation. Les **pompages agricoles** en amont effectués en majorité dans la **nappe** participent également à l'accentuation des débits d'étiage.

Plus **en aval**, le cours d'eau présente avec le Mazangé une capacité biogénique importante. Cette **forte potentialité de reproduction salmonicole** est due à des étiages peu marqués et à une température estivale des eaux inférieure à vingt degrés. Comme en amont du bassin, les principales perturbations sont issues des **activités agricoles** (apports diffus, pompages) et de

la présence de plusieurs **plans d'eau** dans son lit majeur : les **pompages** en aval s'effectuent essentiellement en **eaux superficielles**.

• **Les autres affluents**

Les facteurs limitants concernant les autres affluents du Loir sur ce sous-bassin sont globalement :

- les **travaux hydrauliques**,
- la présence de **plans d'eau**,
- la présence de **vannages et ouvrages**,
- les **rejets domestiques** et les apports diffus issus des activités **agricoles**,
- l'**urbanisation** entraînant l'artificialisation des berges et la suppression d'habitats (caches, ripisylve...) (*Gondré, Boële, Brisse, Courtiras, Gravelle, rau de Vau, Merdreau, Langeron*)
- les **pompages agricoles** accentuant les étiages s'effectuant dans le lit pour les grands cours d'eau comme la Braye, la Grenne ou le Loir et en eaux souterraines pour les petits affluents,
- le **piétinement des berges** par les bovins (*Réveillon, Merdreau, Ecoule s'il pleut, rau du Vau*)

## ANNEXE 22 : Descriptions des perturbations recensées par les PDPG sur Braye (FDPPMA 72/41, 1997)

---

### • La Braye

Plusieurs affluents alimentent la Braye amont et constituent un potentiel de zones favorables à la reproduction. Certains présentent encore des substrats favorables à la reproduction de la truite malgré l'impact de travaux hydrauliques ayant réduit l'attractivité des habitats. Par ailleurs, le colmatage lié au **piétinement par les bovins** de manière très intensive sur certains secteurs peut s'avérer important. Les **plans d'eau** constituent également une perturbation.

La Braye amont et son principal affluent, le Théligny, récupèrent les **eaux de ruissellement** de l'autoroute **A11** (apport de plomb, sels, marnages observés), provoquant l'asphyxie des individus et la destruction/dégradation de zones de reproduction. D'autres **apports polluants** issus d'**activités agricoles** et de **rejets domestiques** y perturbent l'équilibre biologique.

La Braye présente globalement un habitat perturbé mais conserve ponctuellement un potentiel lié à une pente qui permet au cours d'eau de récupérer. Bien que leur influence sur la ligne d'eau soit relativement limitée compte tenu de la pente des cours d'eau, les **ouvrages hydrauliques** représentent une **entrave** à la **circulation piscicole** sur la Braye et sur une partie des affluents. Les 18 ouvrages hydrauliques situés sur le linéaire compris entre Vibraye et la confluence avec le Loir influencent notablement la ligne d'eau (alternance de biefs et de radiers/plats courant).

La **pression de pêche** est **importante** sur la Braye mais également sur ses affluents qui subissent des déversements de truites importants.

### • Le Tusson

La présence de **plans d'eau** contribue sans aucun doute à la réduction des débits d'étiage par évaporation et à l'introduction d'espèces indésirables.

L'habitat est relativement préservé sur une grande partie du contexte : les caches sont nombreuses (abris sous berges, système racinaire), les faciès d'écoulement sont diversifiés (alternance radiers, plat, fosse). On peut cependant relever que plusieurs tronçons ont été affectés par les **travaux hydrauliques** et la **mise en bief**. Le déficit en granulométrie et l'apparition de la marne sur certains secteurs laisse supposer l'impact d'anciens travaux hydrauliques et montrent les difficultés du cours d'eau à retrouver un profil d'équilibre.

Par ailleurs, une déstabilisation ponctuelle des berges liée au **piétinement par les bovins** sur les parties pâturées.

Le Tusson présente peu d'affluents et la reproduction s'effectue en partie sur le cours principal, d'autant plus que l'affluent principal (Charmaçon) présente un obstacle infranchissable lié à la présence d'un plan d'eau dès sa confluence avec le Tusson.

Les **ouvrages hydrauliques** présents sur ce cours d'eau auraient dû être équipés de dispositifs de franchissement.

La **pression de pêche** est **importante** sur les parties qui subissent des déversements de truites portion et la gestion de ce cours d'eau doit être orientée vers une gestion patrimoniale en accompagnement des mesures de rétablissement de la libre circulation.

### • L'Anille

Les débits estivaux sont particulièrement réduits en période estivale en amont de Conflans sur Anille. Les plans d'eau en bordure du cours d'eau sur ce tronçon sont également très nombreux. Le plan d'eau de Saint Calais, créé sur le lit même de l'Anille pour limiter les crues, est le facteur perturbant le contexte.

L'impact de ce plan d'eau de 8 ha se traduit également par l'introduction d'espèces caractéristiques des milieux lenticules et la dégradation générale de la qualité du contexte.

On peut retrouver des conditions plus favorables au développement de la truite fario à partir de la confluence avec le ruisseau de Riverelle, avec cependant une invasion d'espèces en provenance de plans d'eau.

Par ailleurs, plusieurs ouvrages hydrauliques constituent des obstacles à la libre circulation.

### • La Grenne

A l'amont de la Grenne, le cours d'eau présente un méandrage lui conférant une dynamique intéressante par la présence d'une séquence radiers-mouille. De zones humides d'intérêt dans le lit majeur jouent un rôle important dans la régulation des crues.

Malgré tout, les **apports polluants** issus des **activités agricoles** y sont à l'origine de la dégradation/suppression de zones de reproductions et l'eutrophisation du milieu. La perte de frayères a également été une des conséquences des **travaux hydrauliques** réalisés sur la Grenne amont.

En **aval de la Grenne**, on note la **présence de rejets industriels** près des agglomérations de Mondoubleau et Cormeron à l'origine d'impacts sur l'aquafaune (apport toxique, mauvaise qualité des eaux...).

### • Le Couëtron

Sur cet affluent de la Braye, l'activité agricole étant davantage tournée vers l'élevage extensif, on note la présence de prairies de pâture en bordure du cours d'eau. La diversité du milieu est intéressante : séquence de radiers-mouille, lit sinueux... La présence de frayères est observée chaque année : la reproduction de la truite fario y est effective.

De plus, la présence de **seuils et barrages** ne semblent pas représenter des obstacles à la migration de reproduction de la truite fario, restant franchissables en période de hautes eaux. Malgré tout, la présence de ces ouvrages peut rendre la migration difficile lors de débits moyens.

On peut également noter l'impact des **apports diffus d'origine agricole** et d'anciens travaux hydrauliques. La présence de nombreux **plans d'eau** est source d'introduction d'espèces indésirables.

## ANNEXE 23 : Descriptions des perturbations recensées par les PDPG sur Loir Amont et Conie (FDPPMA 28, 2002)

---

### • Le Loir

Les **rejets domestiques** diffus et plus particulièrement ceux de stations d'épuration (Illiers-Combray, Bonneval, Marboué, Châteaudun et Saint-Denis les Ponts) ainsi que **les rejets des activités agricoles** (élevages) et **industrielles**, ont des conséquences importantes sur la vie piscicole.

La faiblesse des débits d'étiage, avant la confluence avec la Thironne, ne permet pas d'assurer une dilution de ces effluents. Les **plans d'eau** présents sur le Loir amont associés aux **pompages agricoles** accentuent notablement ces faibles débits d'étiage.

La gestion des nombreux **ouvrages hydrauliques** ne permet pas le maintien des niveaux d'eau suffisants lors de la période de recrutement du brochet puis des cyprinidés. Plus en aval, l'artificialisation du lit majeur a entraîné la réduction des surfaces favorables au recrutement du brochet. La présence de **nombreux vannages** segmente le cours du Loir empêchant les brochets de regagner les zones de recrutement et provoquant le colmatage important de la végétation par les limons ou la matière organique.

### • Bassin de la Thironne

Le bassin versant de la Thironne (contextes n°14 et 15) est dominé par les cultures. Les **rejets agricoles** sont à l'origine de l'altération de la qualité des eaux (matières azotées et de pesticides). Les **eaux usées** rejetées par la commune de Thiron Gardais sont rejetées dans le milieu provoquant une nette détérioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau.

Moins gênants pour les contextes cyprinicoles, les sédiments fins apportés par des crues rapides et violentes entraînent le colmatage de frayères à truites et ce, notamment pendant la période hivernale. Il s'agit du facteur limitant le plus important.

Les **étiages** de la Thironne sont aussi **sévères** que les crues sont fortes et violentes. Le ruissellement est maximum sur le bassin versant argileux et en période hivernale la plupart des **vannages** sont ouverts. La mauvaise gestion de ces ouvrages ne permet malheureusement pas de conserver les prairies inondées assez longtemps pour garantir la reproduction du brochet.

### • Bassin de la Foussarde

La Foussarde a été particulièrement **recalibrée** et élargie par le passé, entraînant la banalisation de son habitat piscicole et une forte dégradation du peuplement piscicole. Le secteur amont est davantage dégradé que sa partie aval : en raison d'un débit très faible, la Foussarde y reçoit des **rejets directs** issus d'activités **agricoles** et de **collectivités** locales.

La station d'épuration de Frazé présente par exemple un impact important constituant la principale source de dégradation du milieu. En amont, la **présence** de plusieurs **étangs** en barrage sur le cours d'eau est également à l'origine de faibles débits d'étiage devenus insuffisants pour assurer une dilution des divers flux de pollution.

### • Bassin de l'Ozanne

De nombreuses sources de pollution sont à l'origine de la dégradation physico-chimique du milieu : **rejets** de plusieurs **stations d'épuration** (Brou, Authon du Perche), rejets **d'origine agricole et industrielle**. La forte concentration d'élevages hors sols (porcs et volailles) est à l'origine d'une dégradation de milieu potentiellement propice à la truite.

L'Ozanne, à partir de la commune de Brou, est une rivière très fréquemment soumise au phénomène d'eutrophisation. En période estivale, le réchauffement de l'eau et les fortes teneurs en éléments nutritifs entraînent une prolifération de la végétation aquatique et du phytoplancton.

Soumise à des étiages très prononcés, le maintien de la vie piscicole y est donc difficile. L'habitat piscicole a également été détérioré par l'aménagement de la partie amont de l'Ozanne et de ses affluents (nombreux **travaux hydrauliques**).

### • Bassin de la Conie

Les **pompages agricoles** dans la nappe de Beauce y sont très importants et servent à irriguer un secteur où la culture céréalière est prédominante. Or, la Conie présente un débit fortement lié à la charge de cet aquifère. Suite à une importante **sécheresse** dans les **années 1989-1995**, le niveau de la nappe a atteint un seuil critique. La rivière s'est partiellement asséchée. Les parties amont de la rivière ont été asséchées pendant plusieurs années.

La sécheresse du début des années 90 a provoqué l'assèchement de la tourbe et l'affaissement des berges. Une partie des zones humides présentes ont ainsi disparu, réduisant les surfaces favorables au recrutement du brochet. De plus, la biomasse en poissons blancs (gardons, vandoises, ablettes) étant insuffisante, le **stock de poissons fourrages** pour le brochet est devenu **insuffisant**.

On peut également noter l'impact important de la **pollution agricole** (engrais, pesticides) diffuse et de **quelques rejets domestiques** sur l'équilibre biologique des milieux aquatiques du secteur.

## ANNEXE 24 : Evolutions des surfaces colonisées par la jussie de 1999 à 2007 sur le Loir en Eure-et-Loir (FDPPMA 28, 2007)

### Evolution des surfaces colonisées par la jussie entre 1999 et 2007 sur le bassin du Loir

N° sites	Communes	Localisation	Milieux	Surfaces colonisées (m <sup>2</sup> )				Evolution 2003 - 2007
				1999	2003	2005	2007	
1	Moléans	Valainville	La Conie	0	10	10	10	0
2	Moléans	Vucennes	La Conie	0	0	100	300	300
3	Moléans	Amont Moulin	La Conie	0	0	100	150	150
4	Moléans	La Roche	La Conie	0	0	100	150	150
5	Moléans	Brettonnière	La Conie	0	0	10	50	50
6	Donnemain	Dheury - Ecoublanc	La Conie	10	10	15	100	90
7	Marboué	Ecoublanc	Le Loir	0	10	10	150	140
8	Marboué	Amont voie ferrée	Le Loir	0	10	20	20	10
9	Marboué	Amont moulin	Le Loir	0	0	100	100	100
10	Marboué	Aval moulin	Le Loir	0	50	100	100	50
11	Marboué	Pont RN10 - Step	Le Loir	0	20	100	100	80
12	Marboué	Greslard	Le Loir	0	20	200	200	180
13	Marboué	Le petit bois	Le Loir	0	10	150	50	40
14	Marboué	Le Croc Marbot	Le Loir	0	10	30	30	20
15	Châteaudun	Chatenay	Le Loir	0	0	5	20	20
16	Châteaudun	Bois des Gats	Le Loir	0	20	200	200	180
17	Châteaudun	Pont déviation	Le Loir	0	5	100	100	95
18	Châteaudun	Moulin à Tan	Le Loir	0	0	60	50	50
19	Châteaudun	Bras de Cholet	Le Loir	0	0	2000	50	50
20	Châteaudun	Péringondas	Le Loir	0	25	250	250	225
21	Châteaudun	Usine boissière	Le Loir	0	30	30	20	-10
22	Châteaudun	Château	Le Loir	0	0	10	10	10
23	Châteaudun	Aval pont	Le Loir	0	0	3	10	10
24	Châteaudun	Bras de Cholet aval	Le Loir	0	0	3	200	200
25	Châteaudun	Seigneuret	Plan d'eau	0	50	1600	1600	1550
26	Châteaudun	Abattoir	Le Loir	0	0	50	50	50
27	St-Denis-les-Ponts	Abrès	Le Loir	0	5	5	5	0
28	St-Denis-les-Ponts	Frayère Abrès	annexe Loir	100	150	250	250	100
29	St-Denis-les-Ponts	Lavoir Abrès	bras secondaire	0	0	0	10	10
30	St-Denis-les-Ponts	Samaritaine	Le Loir	0	0	10	200	200
31	St-Denis-les-Ponts	Moncelaire	Le Loir	0	10	200	200	190
32	St-Denis-les-Ponts	Step	Le Loir	0	0	50	50	50
33	St-Denis-les-Ponts	Sablonnaire	Le Loir	0	0	10	10	10
34	St-Denis-les-Ponts	Villemore	Le Loir	0	0	10	10	10
35	St-Denis-les-Ponts	La Vauve	Le Loir	0	0	0	150	150
36	St-Denis-les-Ponts	Vouvray	Le Loir	0	0	20	20	20
37	St-Denis-les-Ponts	Moulin Vouvray	Le Loir	10	10	10	10	0
38	Douy	Basse-Plaine	Plan d'eau	0	400	5000	3000	2600
39	Douy	Bras secondaire	Le Loir	10	10	10	10	0
40	Douy	Frileuse	Le Loir	0	0	0	5	5
41	Douy	Prieuré Baignade	Le Loir	0	5	80	80	75
42	Douy	Terrain foot	Le Loir	0	0	20	10	10
43	Douy	Prairie fossé	Le Loir	0	0	20	20	20
44	Douy	Aval Courgain	Le Loir	0	0	5	30	30
45	Douy	Aval Battereau	Le Loir	0	0	10	10	10
46	Montigny-le-Gannelon	Petite balastière	Le Loir	0	500	1000	100	-400
47	Montigny-le-Gannelon	Grande balastière	Le Loir	0	0	1000	1000	1000
48	Cloyes / Loir	Parc des loisirs	Le Loir	0	0	20	0	0
49	Cloyes / Loir	Parc Emile Zola	Le Loir	0	0	5	5	5
50	Cloyes / Loir	La Galloire	Le Loir	0	0	0	300	300
<b>Total (m<sup>2</sup>)</b>				<b>130</b>	<b>1370</b>	<b>13091</b>	<b>9555</b>	<b>8185</b>

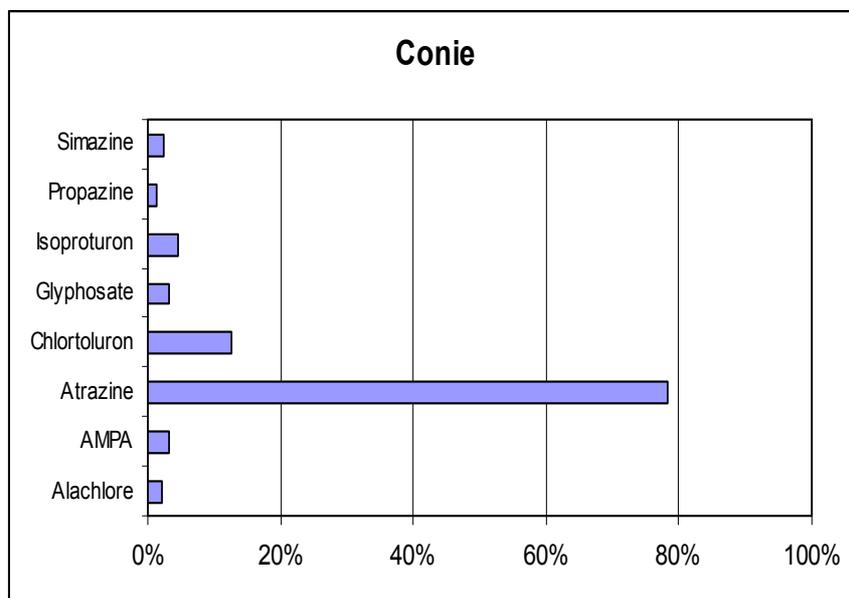
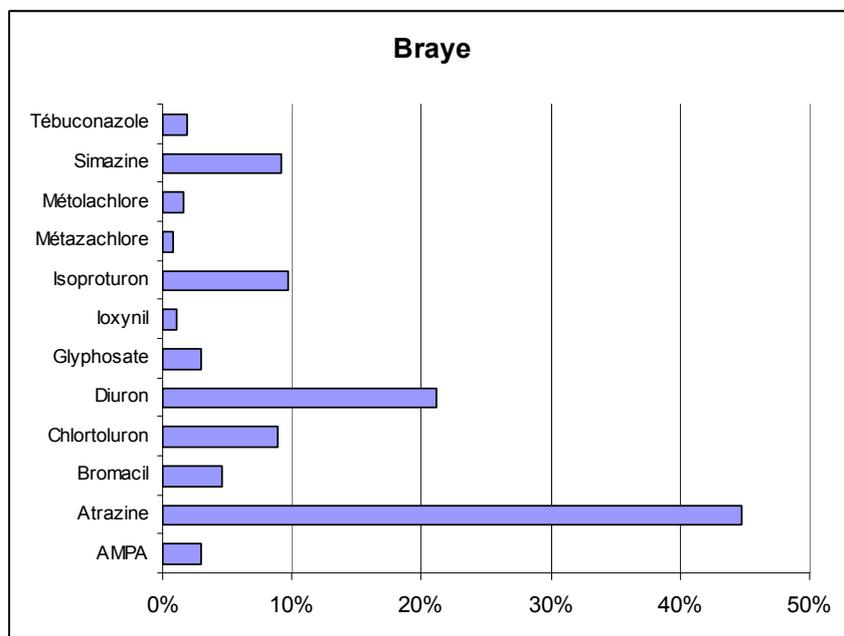
: Secteurs où la plante a progressé (2005 - 2007)

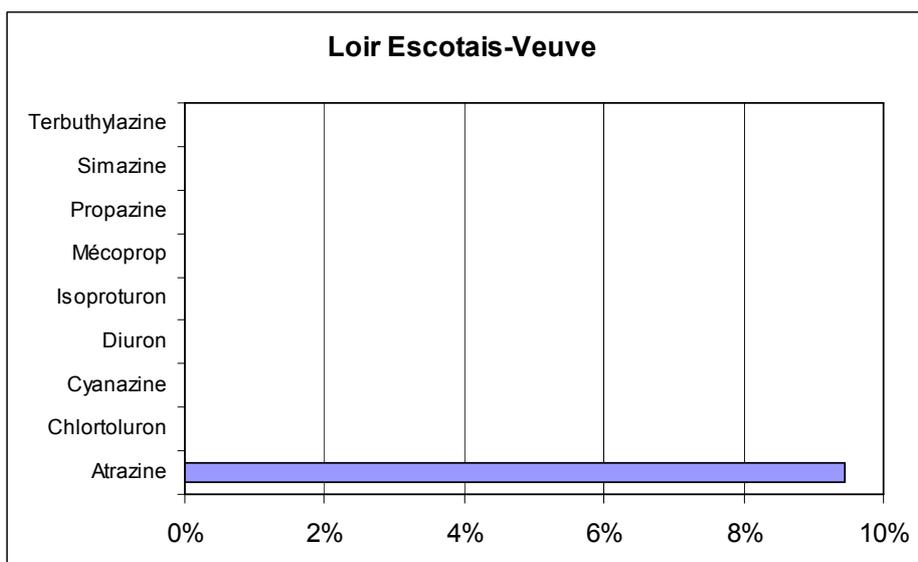
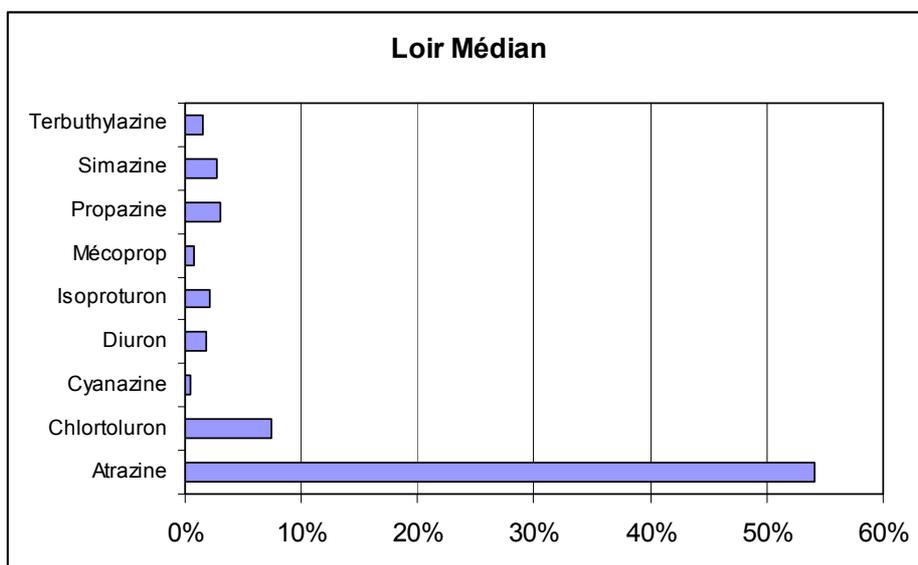
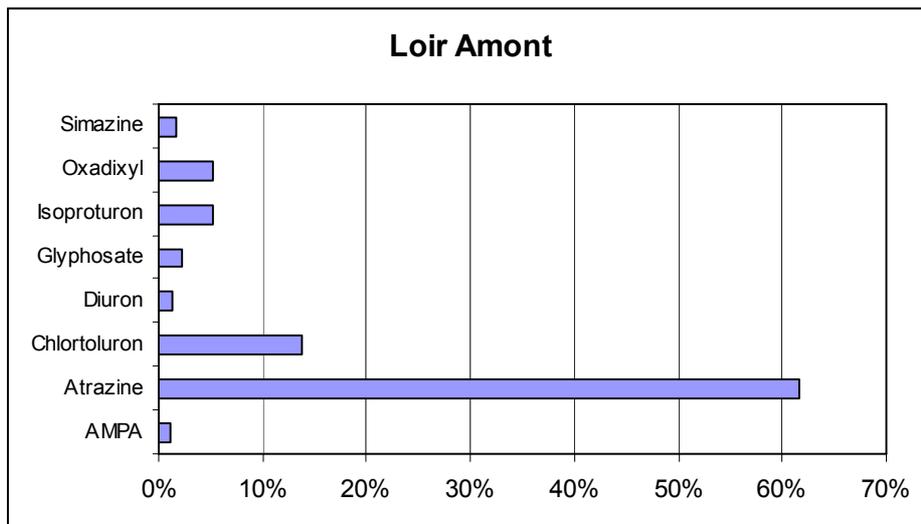
: Secteurs où la plante a régressé (2005 - 2007)

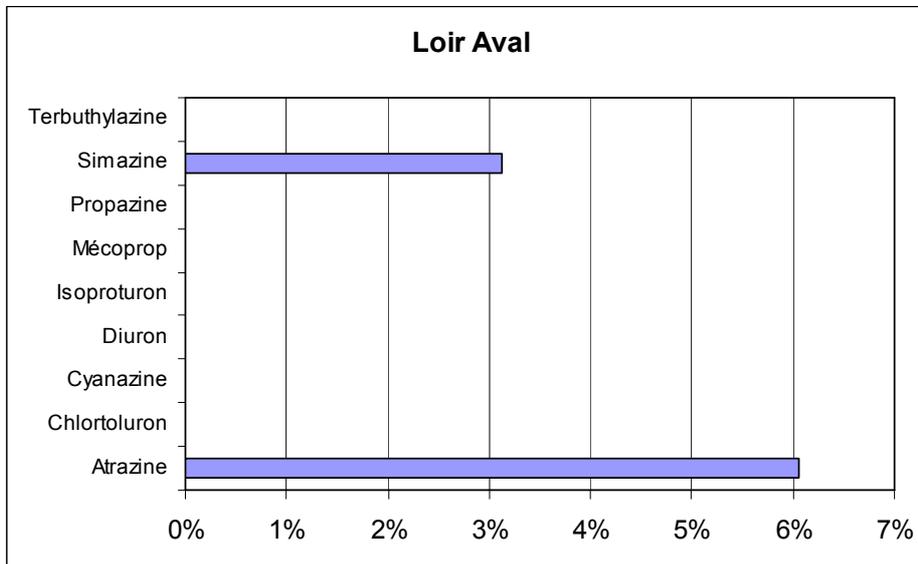
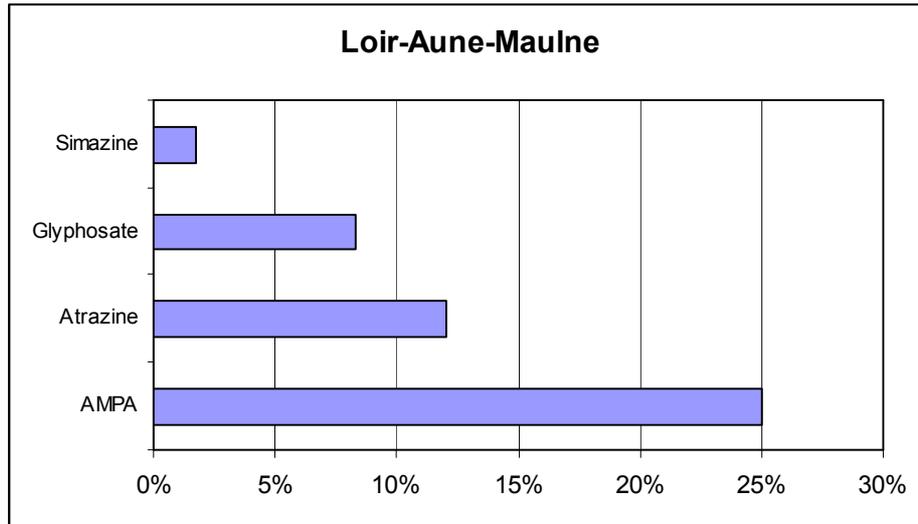
**ANNEXE 25 : Liste des substances suivies dans le cadre de la procédure de surveillance retenues pour la définition de l'état chimique des eaux souterraines (Cirulaire 2006/18 du 21/12/2006)**

2.4 d	Hexachlorobenzène
2.4 mcpa	Hexazinone
Acetochlore	loxynil
Alachlore	Isoproturon
Aldrine	Lindane
Aminotriazole	Linuron
AMPA	Mecoprop
Atrazine	Mepiquat chlorure
Bentazone	Metam sodium
Bromacil	Metazachlore
Captane	Métolachlore
Carbendazime	Oxadiazon
Carbofuran	Oxadixyl
Chlormequat	Prochoraze
Chlortoluron	Propazine
Cyanazine	Simazine
Dimetachlore	Sulcotrione
Diruon	Tebuconazole
Fenpropidine	Tébutame
Fosetyl al	Terbuméton
Glyphosate	Terbuthylazine
Heptachlore	Trifluraline

## ANNEXE 26 : Taux de détection des substances prioritaires dans les eaux souterraines par sous-bassin versant







## ANNEXE 27 : Niveaux de vigilance par tronçon (SPC Maine et Loire aval, 2006)

Tronçon Loir Amont			
	Bonneval	Châteaudun	Vendôme
<b>Niveau 4 : ROUGE</b> Risque de crue majeure. Menace directe <b>Crue rare et catastrophique.</b> et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	(T=50-70 ans) 2,25m	(T=50-70 ans) 2,35m	crue 1961 (T=50 ans) 2,85m
	crue 1961 (T=30-40 ans) 1,95m	crue 1961 (T=20-30 ans) 2,07m	crue 1996 (T=20-30 ans) 2,55m
<b>Niveau 3 : ORANGE</b> Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	crue 2004 (T=10 ans) 1,54m	crue 1996 (T=10-20 ans) 1,98	crue 1999 (T=8-10 ans) 2,05m
	crue 1983 (T=7-10 ans) 1,40m	crue 2004 (T=6-8 ans) 1,59m	crue 2004 (T=6-8 ans) 2,00m
<b>Niveau 2 : JAUNE</b> Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	crue 1999 (T=2-5 ans) 1,20m	crue 1999 (T=2-5 ans) 1,43m	crue 2001 (3-5 ans) 1,65m
	<b>Niveau 1 : VERT</b> Pas de vigilance particulière requise		
Situation normale			
Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.			
Tronçon Loir Aval			
	La Chartre	Le Lude	La Flèche
<b>Niveau 4 : ROUGE</b> Risque de crue majeure. Menace directe <b>Crue rare et catastrophique.</b> et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	crue 1961 (T=50-70 ans) 1,70m	(T=50-70 ans) 2,70m	(T=50-70 ans) 2,60m
	crue 2004 (T=20 ans) 1,48m	crue 1961 (T=30 ans) 2,51m	crue 1961 (T=40 ans) 2,49m
<b>Niveau 3 : ORANGE</b> Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	crue 1995 (T=10 ans) 1,40m	crue 1999 (T=10-20 ans) 2,28m	crue 1999 (T=10-20 ans) 2,08m
	crue 1999 (T=7-8 ans) 1,34m	crue 2001 (T=5 ans) 2,00m	crue 2001 (T=5-6 ans) 1,74m
<b>Niveau 2 : JAUNE</b> Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	crue 2001 (T=3-5 ans) 1,23m	crue 2000 (T=2 ans) 1,52m	crue 2000 (T=2 ans) 1,16m
	<b>Niveau 1 : VERT</b> Pas de vigilance particulière requise		
Situation normale			
Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.			

### Tronçon Maine BVA

